

**REGISTRE  
JOURNAL DES  
DÉLIBÉRATIONS ET  
DES ASSEMBLÉES  
DE L'ACADÉMIE  
ROYALE DES  
INSCRIPTIONS,  
DEPUIS LE 3<sup>E</sup> AVRIL  
JUSQU'AU MARDY  
7<sup>E</sup> SEPTEMBRE DE  
LA MESME ANNÉE.**

**1694**

*Registre de 1694.*

### **Du mardy 3 avril**

À l'heure ordinaire se sont trouvés à l'assemblée MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant secrétaire.

On a commencé à tenir un registre-journal des délibérations et des assemblées de l'Académie royale des inscriptions par ordre de M. de Pontchartrain et comme l'*Histoire de la vie du Roy par médailles* est la principale occupation de cette compagnie, on a cru ne pouvoir mieux commencer que par la médaille frappée pour sa naissance.

On a examiné avec soin la description qui avoit été faite par M. Charpentier et qui avoit desjà été receüe et enfin elle a été arrêtée de la manière qu'elle est transcrite icy au-dessous du dessin de la médaille [dessin]. On a suivy dans cette médaille l'idée de la devise du Roy dont le soleil est le corps et on a représenté sa naissance par la figure d'un soleil qui se lève. Le Roy, encore enfant, est assis sur un char élevé au-dessus des nues et tiré par quatre chevaux. Ce char est conduit par la Victoire ; d'une main elle lui montre une couronne de laurier, symbole des avantages qu'il doit remporter sur les ennemis de la France ; de l'autre main elle tient les guides des chevaux comme pour faire connoistre qu'elle l'accompagnera dans toutes ses entreprises. Les mots latins : « *Ortus solis gallici* » veulent dire le lever du soleil de la France. Dans le bord de la médaille on a placé les douze signes du zodiaque et les sept planètes en la mesme position où elles estoient au moment de cette heureuse naissance et on a imité en cela plusieurs médailles d'Auguste où le signe du Capricorne marque la constellation sous laquelle estoit né cet empereur. Les mots de l'exergue : « *Septembris quinto, hora undecima, minutis viginti duo ante meridiem, MDCXXXVIII* » marquent l'année, le jour, l'heure et le moment où le Roy est né, septembre, onze heures vingt-deux minutes avant midy. 1638.

La compagnie a ensuite **lacune** s'est séparée pour ne se rassembler que le mardy 20 du présent mois, après toutes les festes.

### **Du mardy 20 avril**

*Registre de 1694.*

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

On a proposé de faire une médaille sur la mort du feu roy Louis treiziesme et sur le commencement du règne du Roy. La première pensée a esté de faire une médaille à l'exemple de plusieurs antiques où l'on voit d'un costé la teste de Jules César et de l'autre celle d'Auguste, son successeur. Cette manière simple de marquer le mort et le successeur, le père et le fils, a paru assés naturelle. On a douté seulement si la bienséance ne seroit pas un peu blessée de mettre un prince encore enfant au revers de la teste d'un prince avancé en âge. On proposa aussy de mettre le père et le fils en regard dans le mesme costé de la médaille et d'inventer un revers qui convint à la mort de l'un et au commencement du règne de l'autre, mais on s'arresta peu à ce dessein, estant peu convenable de mettre en regard un mort et un vivant. On mit en délibération si on ne pouvoit pas mettre la teste du Roy jeune d'un costé, au revers quelque chose en l'honneur du feu roy, mais on ne crut pas à propos de mesler rien de lugubre au commencement d'un si beau règne. Enfin on parut s'arrester à la pensée de faire deux médailles, l'une de la teste du feu roy avec un revers sur sa mort et à l'exergue quelque chose qui marque que c'est le Roy qui l'a fait frapper. L'autre médaille pourra estre des deux testes du père et du fils à la manière antique, suivant la première proposition.

M. Racine dans cette pensée, a imaginé pour revers de la médaille du feu roy de mettre une figure qui représente la Gloire et qui enlève au Ciel Louis le Juste, couronné de laurier et comme mourant au milieu des triomphes. Pour mot à la légende : « *Memoria optimi parentis.* » M. l'abbé Tallemant se chargera de la faire dessiner par M. Le Clerc. On jugea aussy qu'on pourroit pour la seconde médaille penser à quelque revers ingénieux pour le commencement d'un si beau règne.

MM. se chargeront de méditer en leur particulier sur d'autres desseins et de les apporter au samedi suivant.

**Du samedi 24 avril**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

On a apporté le dessein fait par M. Le Clerc et projeté dans la dernière assemblée pour le revers de la médaille de la mort du feu roy Louis XIII. Ce dessein n'a point plu à la compagnie. La Gloire qui estoit figurée par un ange et qui, élevée sur des nuages, sembloit conduire Louis XIII en paradis, a paru une chose tout à fait contre la bienséance. On a proposé aussytost de faire pour revers une statue sur une colonne ou sur un piédestal, de mesme qu'Antoine en avoit dressé en l'honneur de César après sa mort, suivant ce qu'en rapporte Cicéron dans une lettre à Cassius (lib. 12), avec ces mots : « *Parentis optime merito.* » Cette inscription trouva des contradicteurs qui dirent que les amis de César et ceux qui luy avoient obligation avoient pu luy donner cette épithète, mais que le Roy à qui la couronne appartient par le droit de sa naissance, n'avoit pas lieu de mettre « *Parenti optime merito.* » La pluspart de MM. crurent néanmoins qu'il estoit tousjours bienséant à un fils de croire et de tesmoigner qu'il doit tout à son père à qui il doit la vie qui est le premier de tous les biens, outre que Louis XIII laissant au Roy son royaume triomphant et augmenté, il paroissoit que ces mots *Optime merito* devoient estre mis à la légende, d'autant plus que dans ces paroles, il y a de la passion et que c'est précisément ce qu'il faut pour tascher de jeter sur le sujet de cette médaille faite par un fils à la mort de son père. Pour appuyer ce dessein d'une statue, on a dit encore que cette manière estoit un véritable moyen d'éviter toutes les idées funestes et lugubres et de rassembler en une seule médaille le feu roy et le Roy régnant, parce qu'on mettroit d'un costé la teste du Roy avec l'inscription ordinaire et au revers cette statue avec l'inscription et à l'exergue : « *Obiit 14 may 1643* », mais comme cette figure seule sur un piédestal a semblé devoir faire une médaille peu agréable à la veüe, on a cru qu'on pourroit joindre la Justice qui le couronne, parce que le feu roy a esté, d'un consentement unanime de tous les peuples, nommé Louis le Juste. On a proposé mesme pour enrichir le dessein de mettre ces deux figures sous la principale arcade d'un arc de triomphe et M. Le

Clerc en fera trois desseins pour la première assemblée afin de choisir.

**Du mardy 27 avril**

MM. Charpentier, Despréaux, Renaudot, Tourreil, Tallemant.

On a apporté divers desseins de la médaille proposée sur la mort du feu roy. M. l'abbé Tallemant s'est chargé de les envoyer à M. l'abbé Bignon et de le prier de les faire voir à M. de Phélyppeaux pour sçavoir la décision de M. de Pontchartrain. Comme il ne s'est trouvé sur la régence de la Reyne Mère après la mort du Roy aucune médaille que celle où il y a pour revers la devise de l'estoille de Vénus qui précède le char du Soleil, avec ces mots : « *Haec solem praevia ducit* », on a cru qu'il en falloit faire une plus sérieuse et plus dans le goust des autres médailles. MM. ont promis d'y penser et d'apporter leurs desseins à la première assemblée. Ensuite on a releü la description de la médaille du Val-de-Grâce qui a esté arrestée pour estre icy transcritte au-dessous de la médaille [dessin]. Anne d'Autriche, épouse du roy Louis XIII<sup>e</sup>, avoit passé plus de vingt années de son mariage sans avoir d'enfans, mais enfin elle devint mère d'un fils qui fut regardé de tous les peuples comme un présent extraordinaire du Ciel et qui, par cette raison, fut appelé alors Dieudonné. Ses grands exploits l'ont fait nommer depuis Louis le Grand. Elle résolut, entre autres marques de sa reconnoissance, d'acomplir le vœu qu'elle avoit fait de bastir une église et un monastère à l'honneur de la Nativité de Jésus-Christ. Pour exécuter ce pieux dessein, elle choisit le couvent des Bénédictines du Val-de-Grâce au faubourg Saint-Jacques à Paris qu'elle avoit tousjours honorées d'une affection particulière. Les plus habiles architectes du siècle furent employés à la construction de cet édifice ; le bastiment de l'église est superbe, la coupe du dosme est enrichie d'excellentes peintures et la maison des religieuses est magnifique. Enfin, tout y est digne de la libéralité et de la piété d'une si grande reyne. C'est le sujet de cette médaille. On y voit d'un costé la teste du Roy dans son enfance et celle de la Reyne, sa mère, qui se regardent. Au revers est l'élévation de la

*Registre de 1694.*

principale face du bastiment du Val-de-Grâce. Les paroles de la légende : « *Ob gratiam diu desiderati et secundi partus* » signifient que cet édifice a été élevé pour rendre grâces à Dieu d'une naissance si heureuse et si longtemps désirée. Le 5 septembre 1638, écrits à l'exergue marquent le jour et l'année de la naissance du Roy, et comme le samedi suivant, il estoit feste, on a remis l'assemblée prochaine au mardy 4 du mois de may.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 4 may**

MM. Charpentier, Despréaux, Félibien, Toureil, Renaudot, Tallemant.

Pour suivre par ordre les descriptions de l'*Histoire du Roy*, on a reveü celle de la bataille de Rocroy. Elle a esté arrestée en la manière qui suit [dessin]. Le commencement du règne du Roy est surtout célèbre par la bataille que les troupes françoises commandées par le duc d'Anguien<sup>2</sup> gagnèrent devant Rocroy sur l'armée espagnole. La France estoit alors dans la tristesse et dans la crainte. Louis XIII venoit de mourir ; le Roy n'avoit pas encore cinq ans accomplis ; les ennemis estoient puissants et la fortune de l'Etat dépendoit en quelque sorte du succez de cette bataille. Le combat fut opiniasté, mais enfin les ennemis plièrent et leur infanterie qui faisoit leur principale force et qui passoit pour invincible fut taillée en pièces et presque entièrement destruite. Cette victoire si avantageuse à la France dans la situation où estoient alors les affaires fut regardée comme un présage certain de la gloire et de la prospérité du nouveau règne. C'est le sujet de cette médaille. On y a représenté un amas d'armes au-dessus duquel est une Victoire assise sur des nuées. Elle tient d'une main une palme et de l'autre main une couronne qu'elle monstre. Les mots de la légende : « *Victoria primigeniae* » font entendre que cette médaille est un monument consacré à la première des victoires du Roy. On lit dans l'exergue ces autres paroles : « *Ad Rupem regiam die quinto imperii* », ce qui

---

<sup>2</sup>. Enghien.

*Registre de 1694.*

signifie que cette bataille a été gagnée devant Rocroy, le cinquième jour du règne de S. M. en l'année 1643.

Ensuite M. l'abbé Renaudot a bien voulu se charger de faire les descriptions de deux médailles dont l'une est pour la bataille navale gagnée par le duc de Brézé près Carthagène et l'autre pour la prise de Thionville.

**Du samedi 8 may**

M. l'abbé de Caumartin a été reçu à l'Académie Française et le concours du monde ayant occupé la salle, on n'a pu tenir d'assemblée.

**Du mardi 11 may**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Tourreil, Tallemant. M. Despréaux s'étant trouvé un peu incommodé avoit envoyé prier la compagnie de l'excuser.

M. l'abbé Renaudot, retenu à la campagne, avoit envoyé la description de la bataille navale dont il s'estoit chargé. On l'a lue. M. Racine a cru se souvenir qu'il y manquoit quelque circonstance essentielle, ce qui a été cause qu'on en a remis l'examen au premier jour et M. Racine a promis d'apporter une relation qui est fort exacte sur cet événement.

Ensuite on a parlé de la médaille de la Régence. M. Charpentier avoit apporté un dessein imité de la médaille de Marcus Aemilius Lepidus qui fut fait tuteur d'un jeune Ptolémée, roy d'Égypte et administrateur ou régent de ce royaume. Le Reyne Mère y est représentée en habit royal et présentant une couronne de laurier sur la teste du Roy revestu de son manteau royal et tenant un sceptre. Les mots sont : « *Anna Austriaca regis impuberis aetati praeposita et regni moderatrix. 1643.* » On a résolu de faire mettre au net ce dessein. L'inscription a été jugée très belle mais un peu longue. On a proposé encore de représenter le Roy jeune qui appuye sa couronne sur les genoux de la Reyne, sa mère, avec ces mots à la légende : « *Annae Austriacae regis et regni tutela data* » ou « *commissa. 1643* » et à l'exergue : « *Matri optimaе.* » Quelqu'un avoit

*Registre de 1694.*

proposé de mettre « *Matri magnae* », titre donné à plusieurs impératrices, mais on a cru qu'on ne devoit point employer ce titre qui est connue pour Cybèle, la mère des dieux, sans y mettre la figure de Cybèle, ainsy qu'il s'est pratiqué dans toutes les médailles antiques. M. l'abbé Tallemant s'est chargé de faire dessiner ces deux revers et de les envoyer à M. Phélippeaux pour sçavoir la décision de M. de Pontchartrain.

**Du samedi 15 may**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Renaudot, Tourreil, Tallemant.

On a lu le mémoire que M. Racine a apporté touchant la bataille navale près de Carthagène ; on a relu la description faite par M. l'abbé Renaudot et comme il y avoit quelque petite circonstance dans le mémoire de M. Racine qui a paru nécessaire, on a prié M. l'abbé Renaudot de prendre la peine de l'insérer dans sa description qui, d'ailleurs, a paru très bonne.

Ensuite on a reparlé de la médaille de la Régence et on a apporté pour la légende un mot tiré d'un passage de Tite-Live : « *Annae Austricae regis nondum imperio maturi tutela data.* » On a proposé encore de représenter dans cette médaille le Roy jeune, assis sur son throsne et la Reyne, sa mère, qui luy soutient la main dans laquelle il tient son sceptre. On a proposé aussy pour légende, au lieu du mot de « *tutela* », de mettre « *cura* », suivant le passage d'Horace (livre premier, ode XII) : « *Tibi cura magni Caesaris fatis data.* » Ce mot a paru plus doux que *tutela* et le passage si formel et si semblable a presque déterminé la compagnie. M. l'abbé Tallemant s'est chargé d'envoyer le tout à M. Phélippeaux pour avoir la décision de M. de Pontchartrain.

**Du mardy 18 may**

MM. Charpentier, Félibien, Despréaux, Tourreil, Tallemant.

On a revetu la description des combats de Fribourg. Elle a esté arrestée en la manière qui suit



[dessin]. Les Bavaois s'estoient rendus maistres de Fribourg. Mercy qui les commandoit avoit porté son armée aux environs et s'estoit retranché sur des hauteurs dans un camp si avantageux qu'il paroissoit comme impossible de l'y forcer. Le vicomte de Turenne estoit campé entre Brisack et Fribourg en attendant l'arrivée du duc d'Anguyen qui le venoit joindre à grandes journées. Ce prince n'eut pas si tost reconneü le camp des ennemis que plein de cette confiance que luy donnoient sa jeunesse, son grand cœur et la victoire que l'année précédente il avoit remportée devant Rocroy, il entreprit, quoyqu'inférieur en nombre, d'attaquer les Bavaois dans leurs retranchements. Le combat recommença trois jours de suite. On les chassa de tous les postes qu'ils occupoient, de sorte que l'on peut dire que ce furent trois batailles dont l'avantage demeura aux François. Mercy fit une retraite précipitée par des montagnes presqu'inaccessibles, abandonna son artillerie et son bagage ; son armée ne se sauva d'une déroute générale que par la difficulté des lieux qui empescha le duc d'Anguyen de le poursuivre. C'est ce qu'on a exprimé dans cette médaille par trois trophées élevés sur trois montagnes ; les mots « *Tergeminae victoriae* » qui sont la légende et ceux de l'exergue : « *Ad Friburgum Brisgoiae* » signifient les trois victoires remportées près de Fribourg en Brisgaw. 1644.

**Du samedi 22 may**

MM. Charpentier, Félibien, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Renaudot a rapporté la description qu'il a faite de la bataille navale de Cartagène et elle a esté arrestée en la manière qui suit [dessin]. Les Espagnols, après avoir perdu la bataille de Rocroy, cherchoient à restablir par quelqu'action considérable la réputation de leurs armes. Ils estoient en quelque manière maistres de la mer Méditerranée, parce que la puissance maritime de la France estoit alors fort médiocre en comparaison de la leur. L'armée navale du Roy estoit composée de vingt-et-deux vaisseaux de guerre, de deux frégates et de deux brûlots. Les Espagnols avoient vingt-et-cinq vaisseaux, entre autres l'amiral de Naples et celuy de

*Registre de 1694.*

Dunkerque, avec plusieurs ostendois et dunkerquois<sup>3</sup> bien armez. La proximité du port de Cartagène leur donnoit une retraite seüre et facile, au lieu que les François n'avoient pas seulement à essayer le péril d'attaquer des ennemis si habiles et expérimentez, mais aussy celuy de la mer qui est fort dangereuse en cette coste. Le duc de Brézé, après s'estre rendu maistre de six vaisseaux espagnols sur la coste de Barcelone, résolut d'aller chercher toute l'armée navale d'Espagne qui estoit à la rade de Gibraltar. Il voulut d'abord insulter quelques navires et quelques galères retirez dans le port de Cartagène, mais le vent qui se trouva contraire l'obligea de faire voile vers le cap de Gate. Au bout de deux ou trois jours comme il estoit à l'ancre, il vit venir à luy la flotte d'Espagne. Malgré l'avantage du nombre qu'elle avoit sur luy, il l'attaqua et la défit après un combat fort opiniasté. Le vice-amiral fut pris à l'abordage ; un galion espagnol, l'amiral de Naples et un des plus forts vaisseaux dunkerquois furent bruslez ; on en prit quelques autres et la flote ennemie, obligée enfin de prendre la fuite, se sauva en désordre dans le port de Cartagène où quatre ou cinq Dunkerquois, extrêmement maltraitez, coulèrent à fond. Les Espagnols perdirent en cette occasion plus de quinze cens hommes tuez ou faits prisonniers et entre autres cent et vingt-cinq officiers. Cette première victoire remportée par mer sous le règne de S. M. est le sujet de cette médaille. On y void dans une couronne rostrale un trident avec une palme et une branche de laurier ; le trident marque l'empire de la mer dont cette victoire fut un heureux présage pour la France, comme signifient les paroles de la légende : « *Omen imperii maritimi.* » Les paroles de l'exergue : « *Hispanis suo in mari victis ad Kartaginem novam. 1643* » signifient que les Espagnols furent défaits dans leur mer près de Cartagène en 1643 et cette nouvelle circonstance rend encore la victoire plus remarquable.

**Du mardy 25 may**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

---

<sup>3</sup>. Sous-entendu des bateaux de Dunkerque.

M. Racine a apporté le catalogue des villes prises sous le règne du Roy qu'il a reveü exactement et auquel on peut s'arrester. Ensuite on a releü la description de la médaille frappée sur la prise de Philisbourg et de dix autres villes sur le Rhin en l'année 1644 et elle a esté arrestée en la manière qui suit [dessin]. Après la victoire remportée devant Fribourg, le duc d'Anguyen, n'ayant plus d'ennemis en teste, ne jugea pas à propos de s'arrester devant cette place et marcha en diligence vers le Rhin. Il s'empara de plusieurs petites villes du marquisat de Bade et vint assiéger Philisbourg qu'il prit en douze jours de tranchée ouverte. Cette conquête si prompte et si imprévue jetta une telle épouvente dans les villes voisines qu'elles envoyèrent des députés à ce prince. Spire, Worms, Landaw, Neustad, Manheim se rendirent sans résistance. Mayance mesme ouvrit ses portes, malgré le secours que le général Mercy luy fit offrir. Ainsy, dans une mesme année, les François gagnèrent une grande bataille en Allemagne, prirent dix villes importantes sur le Rhin et se rendirent maistres de tout le cours de ce fleuve, depuis Philisbourg jusqu'à Coblents. On a représenté dans cette médaille la Victoire ayant sous ses pieds dix boucliers où sont les armes de ces villes conquises ; elle tient de la main droite une palme et de la gauche une couronne murale. On a escrit à la légende : « *Pulsis ad Friburgum Bavaris* » et à l'exergue : « *Decem urbes ad Rhenum captae* » pour faire entendre qu'il y eut dix villes prises sur le Rhin après la défaite des Bavaois devant Fribourg en l'année 1644.

Comme les festes de la Pentecoste approchoient, on est convenu de ne s'assembler que le mardy d'après l'octave, c'est-à-dire le 8 de juin.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### **Du mardy 8 juin**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Despréaux, Renaudot, Tallemant.

On a reparlé de la médaille proiettée sur la mort du feu roy et comme M. de Pontchartrain ne sembloit pas encore tout à fait déterminé sur le choix, on a fait quelques difficultés sur le dessein

qui paroissoit le plus convenable qui est, comme il a esté déjà dit, un arc de triomphe d'une seule arcade sous laquelle est le roy Louis le Juste debout et la Justice qui le couronne. On a dit qu'il n'y avoit point d'exemple dans l'antique de deux figures arrestées sous un arc de triomphe qui proprement n'est qu'un lieu de passage, que ce n'estoit pas donner une assez grande idée de ce prince dont le règne est un tissu de victoires et de grandes actions que de le faire seulement couronner par la Justice qui est une vertu simplement pacifique. On adjoustoit à cela qu'on ne devoit pas figurer un arc de triomphe, à moins qu'il n'ait esté effectivement élevé. On a dit pour répondre à ces objections que véritablement on ne voit pas de figures arrestées sous un arc dans l'antique, mais que l'on en voit quantité sous la porte d'un temple et surtout lorsque les empereurs faisoient battre des médailles en l'honneur de leurs prédécesseurs où la légende estoit : « *Divo Julio, divo Augusto*, etc. », qu'ils en usoient ainsy parce qu'ils les mettoient au rang des dieux, mais que le christianisme ayant fait voir l'impiété et l'abus des ces apothéoses, on croyoit pouvoir mettre un arc de triomphe au lieu du portique d'un temple et que bien qu'un arc fait un lieu de passage, il n'y avoit rien de plus naturel que d'y placer celuy en l'honneur duquel il est dressé, que cela estoit encore moins estrange que de le mettre au haut de l'arc, ou debout, ou dans un char et quant à ce qu'on avoit allégué que ce n'estoit pas donner une grande idée du feu roy que de le faire seulement couronner par la Justice, on a répondu que l'arc de triomphe chargé de trophées estoit un assez grand monument pour un prince tousjours victorieux et que l'on mettoit la Justice comme la vertu caractéristique qui luy avoit attiré du consentement unanime des peuples le titre de Louis le Juste. Pour résoudre la dernière difficulté qu'on faisoit sur ce qu'on prétend ne pouvoir figurer un arc sans qu'il ait esté effectivement élevé, que c'estoit induire la postérité en erreur et qu'il n'y en avoit point d'exemple, on n'est pas convenu qu'il n'y en eust aucun exemple ; on a mesme allégué qu'il y avoit des médailles où on avoit représenté des arcs de triomphe sur des ponts et que les médailles ayant esté frappées pour avoir fait et raccommodé des chemins, ces arcs n'avoient apparemment jamais esté élevés, mais en tout cas, il a semblé à plusieurs

qu'il n'y avoit pas plus d'inconvénient d'élever dans une médaille un arc de triomphe au roy après sa mort que de le mettre dans un char de triomphe, comme il a esté pratiqué en plusieurs occasions pour les empereurs morts et enfin, on a dit que bien que l'antique fût nostre principale règle, que l'on ne devoit pas s'y asservir quand la raison et la bienséance s'accordoient d'ailleurs dans des desseins qui ne s'en esloignoient pas entièrement. M. Charpentier a néanmoins insisté à représenter et soutenu son dessein où le roy Louis le Juste mourant fait la tradition de sa couronne ou d'un globe au roy, son fils, alléguant que cela est plus conforme à ce qu'on veut faire qui est de marquer le commencement du règne du Roy. M. l'abbé Bignon a repris tous les desseins et s'est chargé de faire son rapport à M. de Pontchartrain et de faire sçavoir sa décision à la compagnie.

Ensuite, sur la nouvelle arrivée d'une bataille navale gagnée en Catalogne à Toroella près de Palamos<sup>4</sup> par l'armée du Roy commandée par M. le mareschal de Noailles, MM. ont promis de penser à quelque médaille sur cet événement pour la prochaine assemblée.

#### **Du samedi 12 juin**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

On a parlé de faire une médaille sur la bataille gagnée en Catalogne et comme la plus remarquable et la plus glorieuse circonstance de cette action est le passage du Ter qui est un grand fleuve que l'armée du Roy a passé malgré sa largeur et son sable mouvant à la veüe de l'armée d'Espagne, on a cru que c'est ce qu'on devoit surtout exprimer dans le dessein de cette médaille. Pour cela, M. Despréaux a proposé de figurer Hercule, d'autant plus que ce fut le mesme chemin que la fable dit que prit Hercule dans une partie de ses travaux, lorsqu'il dompta Gérion et qu'il alla terminer sa course à Cadis. Cette pensée fut fort approuvée et on crut qu'il seroit à propos de figurer Hercule domptant un fleuve sur

---

<sup>4</sup>. Le 16 mai 1694.

*Registre de 1694.*

l'urne duquel on mettoit le nom du Ter en latin et c'est sur ce nom qu'il y eut quelque contestation. Quelques-uns le nommoient *Sambroca* ou *Sambuca*, les autres *Thicis*, d'autres, appuyez de quelque autorité aimoient mieux mettre *Thera* afin de s'approcher davantage du nom présent qui est connu. Comme cela estoit de conséquence à cause de la ressemblance du nom de deux fleuves de cette province dont l'un est le Tech et l'autre le Ter, MM. se sont chargez d'y penser aussy bien qu'à la légende et cependant M. Le Clerc qui estoit présent a promis de faire le dessein d'Hercule domptant un fleuve et de l'envoyer à la première assemblée.

#### **Du mardy 15 juin**

MM. Charpentier, Félibien, Despréaux, Turreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Bignon ne pouvant se trouver à l'assemblée a renvoyé les desseins faits par M. Le Clerc et a fait sçavoir à la compagnie que M. de Pontchartrain s'estoit déterminé sur la mort du feu roy, ou à l'arc de triomphe dont on a parlé cy-dessus, ou à un autre dessein qui est un piédestal sur lequel, au milieu d'un amas d'armes, la Justice couronne Louis XIII et qu'il en laissoit le choix à l'Académie. Après une meüre délibération, enfin la compagnie a préféré le dessein du piédestal et pour légende : « *Ludovico Justo parenti optime merito* » et à l'exergue : « *Obiit 14 may 1643.* »

On a ensuite regardé deux desseins de la Régence, dans l'un la Reyne Mère à la manière antique présente une couronne de laurier sur la teste du jeune Roy, dans l'autre la Reyne et le Roy paroissent sous un mesme dais et assis sur un mesme throsne et la Reyne soutient la main du Roy qui tient son sceptre. Le dernier dessein, suivant le choix de M. de Pontchartrain, a esté arrêté. M. l'abbé Tallemant s'est chargé de renvoyer à M. l'abbé Bignon les deux desseins arreztez et choisis pour les faire graver.

On a veü aussy l'Hercule foulant aux pieds le fleuve du Ter et M. l'abbé Tallemant a dit qu'il avoit examiné avec soin la carte de Catalogne et que dans cette province il y a trois rivières dont les noms sont fort semblables ; ces trois rivières sont le Tet sur

*Registre de 1694.*

laquelle est Perpignan, le Tech qui passe près de Collioure et se jette dans la mer à Rose, et le Ter qui passe à Gironne et à Torroella près de Palamos. Il a rapporté là-dessus les passages du *Dictionnaire géographique* de Baudran qui allègue diverses autorités sur les noms du Tech et du Ter. M. l'abbé Renaudot s'est chargé d'examiner cela à fond dans les livres et d'en faire rapport à la compagnie à la première assemblée.

**Du samedi 19 juin**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Racine, Tourreil, Renaudot.

M. l'abbé Tallemant avoit prié M. de Tourreil de faire ses excuses à la compagnie et de vouloir bien tenir la plume en son absence.

M. Racine a rapporté le mémoire de la vie du Roy auquel, avec beaucoup de soin. Il avoit adjousté quantité de choses mémorables qui peuvent fournir des sujets de médailles. On a examiné une partie de son mémoire sur lequel il a marqué les événemens que la compagnie jugeoit devoir estre traités. On continuera à examiner le reste à une autre assemblée, après quoy on taschera d'obtenir une heure de loisir de M. de Pontchartrain pour déterminer précisément les sujets qu'on doit traiter afin que l'*Histoire du Roy* soit complète et que la compagnie puisse travailler à achever ce grand ouvrage.

**Du mardy 22 juin**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. Despréaux a dit qu'il avoit cherché avec soin le nom du Ter en latin et que selon Ptolémée, ce fleuve estoit si bien désigné par sa situation sous le nom de *Sambroca* qu'il luy paroissoit qu'on ne devoit pas balancer à l'appeler ainsy. M. l'abbé Renaudot au contraire, qui avoit lu tous les bons auteurs qui ont fait des descriptions exactes de l'Espagne, comme Pomponius Mela, Varrerius et plusieurs autres, soutenoit que ce fleuve doist estre nommé *Thicis*. Après avoir bien agité les raisons de l'un et de l'autre, la compagnie a jugé que les

anciens géographes et les modernes estoient si dissemblables dans leurs opinions que de peur de causer quelque difficulté touchant ce fleuve, il estoit plus à propos de le nommer *Tera* afin que l'on ne pust le confondre ny avec le Tech ny avec la Tet. On a examiné ensuite le dessein de l'Hercule et il est venu dans la pensée de mettre sous les pieds d'Hercule Gérion, au lieu de ce fleuve. Pour appuyer cette pensée on a dit que l'opinion commune estoit que Gérion dont la fable dit qu'il avoit trois corps, est celuy qui a fondé la ville de Gironne qui est sur le Ter, assez près du lieu où la bataille a esté donnée et qu'ainsy, se servant de la fable par une manière ingénieuse, on faisoit un type fort agréable et fort précis pour l'action et pour le lieu. M. Charpentier a soutenu que ce type d'Hercule ne convenoit pas bien à une victoire, que toutes les fois que les Anciens avoient mis des Hercules dans leurs médailles, c'estoient des dédicaces, comme on voit dans celle qui a donné lieu à celle que l'on propose où à la légende on lit : « *Herculi Gaditas* » et comme on voit encore dans plusieurs autres *Herculi Deusoniensi*, *Herculi Romano*. On luy a respondu que bien que l'inscription semblast marquer une dédicace, cette dédicace estoit le plus souvent pour l'empereur que l'on désignoit par Hercule. Cela a esté disputé et MM. ont tous, l'un après l'autre, agité cette question et il a demeuré pour constant que le dessein d'Hercule pour cette bataille estoit très convenable. M. Charpentier a aussy proposé un autre dessein d'une Victoire qui marche et qui foule aux pieds l'urne d'un fleuve et pour légende : « *Victoria Catalonica maxima*. » Cette pensée, quoyque plus ordinaire, a esté approuvée et M. l'abbé Bignon a dit qu'il enverroit le lendemain M. Le Clerc chez M. l'abbé Tallemant pour faire dessiner ces deux nouvelles pensées et qu'ensuite il sçauroit le choix de M. de Pontchartrain. M. Charpentier avoit aussy apporté une inscription pour mettre à un revers de médaille, au lieu d'un type sur cette victoire de Catalogne et il y faisoit connoistre que cette bataille avoit esté gagnée au mesme jour et à la mesme heure qu'on faisoit la procession de sainte Genevieve, attribuant cet heureux succès à l'intercession de la sainte. Cette inscription, quoyque très élégante, n'a pas esté approuvée de tout le monde et néanmoins,



à cause de la singularité de la circonstance, on a remis à une autre assemblée à en décider.

**Du samedi 26 juin**

MM. Charpentier, Félibien Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

On a examiné la description de la bataille de Norlinguen et elle a été arrêtée en la manière qui suit [dessin]. Le duc d'Anguien avoit joint le vicomte de Turenne et s'estoit présenté devant Hailbron, plustost pour attirer les ennemis à un combat général qu'à dessin de faire un siège. Mercy qui commandoit l'armée bavaroise s'avança pour couvrir cette ville dont la prise pouvoit assurer des quartiers d'hyver aux François dans le plus riche pays de l'Allemagne. Ce prince, averti de sa marche, alla au-devant de luy jusqu'à Norlingue et luy présenta la bataille. Le choc fut terrible et l'avantage fut longtemps disputé, mais enfin la victoire se déclara pour les François. Mercy fut tué<sup>5</sup> avec les principaux chefs de son armée, les ennemis y perdirent plus de trois mille hommes, leur canon fut pris et la ville de Norlingue, si fameuse par la défaite des Suédois arrivée dix ans auparavant, proche de ses murailles, ouvrit ses portes au vainqueur. Dans cette médaille Bellone est assise sur un amas d'armes ; derrière elle sont les estendarts et les drapeaux des ennemis vaincus. Elle tient d'une main son javelot et de l'autre un bouclier chargé de trois fleurs de lys. Les mots : « *Melioribus auspiciis* » et ceux de l'exergue : « *Ad Norlingam* » veulent dire que les troupes françoises ont combattu devant Norlingue en 1645, sous des auspices plus heureux que les Suédois, leurs alliés, n'avoient fait en l'année 1634.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 3 juillet**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Renaudot, Tallemant. M. de Tourreil estoit malade.

---

<sup>5</sup>. En réalité Franz de Mercy fut tué à la bataille d'Alerheim livrée par Turenne le 5 mai 1645.

La feste de Saint-Pierre et de Saint-Paul survenue le mardy avoit fait vaquer l'Académie.

M. l'abbé Bignon a envoyé dire qu'il estoit un peu indisposé et qu'il prioit la compagnie de travailler à une médaille sur la prise de Palamos. On a d'abord proposé de représenter cette ville sous une figure de femme enchaînée au bord de la mer et en perspective, un profil de la ville de la citadelle. On croit la devoit mettre enchaînée à cause que la ville a esté prise d'assaut et parce que la garnison de la citadelle a esté prisonnière de guerre. Pour légende on a proposé : « *Palamo urbe et arce vi captis.* » M. l'abbé Tallemant s'est chargé d'envoyer ce projet à M. l'abbé Bignon afin qu'il le fasse dessiner par M. Le Clerc et MM. ont promis de penser encore à quelqu'autre dessein pour la première assemblée.

Ensuite on a releü la description de la médaille sur la paix de Munster et elle a esté arrestée [dessin]. La maison d'Austriche faisoit tous ses efforts pour mettre les princes d'Allemagne sous le joug de cette monarchie universelle à laquelle elle aspirait. Sa puissance n'avoit plus de bornes et tout concouroit à ses desseins depuis la fameuse défaite du roy de Bohême devant Prague. Il avoit esté mis au ban de l'Empire et dépouillé de ses estats ; l'électeur de Trèves estoit prisonnier à Vienne ; les Espagnols s'estoient emparés de sa ville capitale et de son pays. Il n'y avoit presque plus de souverain dans l'Allemagne qui ne gémit sous le poids de cette servitude. La France seule pouvoit maintenir la liberté germanique, comme elle avoit fait en d'autres occasions et le roy Louis XIII n'eust pas plustost terminé les discordes civiles dans son estat par la réduction de La Rochelle qu'il prit sous sa protection ces deux électeurs opprimez et après avoir déclaré la guerre au roy d'Espagne et à l'Empereur, il renouvela les traittés d'alliance avec les Hollandois et les Suédois. Ses armées et celles de ses alliez remportèrent de toutes parts des victoires signalées. Cette guerre fut continuée avec succès encore plus glorieux durant la minorité du roy Louis XIV, de sorte que l'Empereur se vist contraint d'abandonner les intérêts de l'Espagne et de conclure le célèbre traitté de Munster qui remit les princes de l'Empire en possession de leur ancienne liberté. C'est le sujet de cette médaille. La France y

*Registre de 1694.*

est représentée sous la figure d'une femme avec une couronne en teste et un manteau semé de fleurs de lys. Elle s'appuye sur un autel où est le caducée entrelacé de branches d'olivier, symbole de la paix. Elle tient une balance qui désigne la Justice qu'elle a fait rendre à ces princes. La couronne de l'Empereur et celles des électeurs et des autres princes de l'Empire sont dans cette balance en équilibre, pour faire entendre que la puissance de l'Empereur a esté contrebalancée par la protection du Roy et renfermée dans ses bornes légitimes. Le joug qui est sous les pieds de cette figure signifie que l'Allemagne est sortie de servitude. Les mots de la légende : « *Libertas Germaniae* » et ceux de l'exergue : « *Pax Monasteriensis* » veulent dire que la liberté germanique a esté conservée par la paix de Munster en l'année 1648.

**Du mardy 6 juillet**

MM. Charpentier, Despréaux, Renaudot, Tallemant.

On a parlé de faire une médaille sur la descente des Anglois à Brest où ils ont esté repoussez et défaits et obligés de se retirer honteusement. On a proposé pour cela un trophée au bord de la mer. On y a fait d'abord quelque difficulté, alléguant qu'il paraistroit peut-estre estrange de mettre un trophée sur nos terres. Pour respondre à cette difficulté, on a porté plusieurs exemples de médailles des empereurs où il y a des trophées au sujet de victoires remportées sur les terres des Romains. On a remis à en parler dans une assemblée plus nombreuse.

M. Charpentier a rapporté son inscription sur la bataille de Vergès ou du Ter dont il attribue l'avantage à l'intercession de sainte Geneviefve parce que sa châsse fut le mesme jour portée en procession solennelle. M. l'abbé Tallemant s'est chargé de l'envoyer à M. l'abbé Bignon pour sçavoir de M. de Pontchartrain s'il trouvoit à propos de faire une pareille inscription. La nouvelle de la prise de Gironne en Catalogne estant venue en mesme temps, MM. ont promis de penser encore à tous ces différents sujets et d'apporter leurs pensées à la première assemblée.

*Registre de 1694.*

Ensuite M. l'abbé Renaudot a lu la description qu'il avoit faite de la médaille sur la prise de Roses en l'année 1645. Elle a esté examinée et arrestée en la manière qui suit [dessin]. La campagne que l'armée du Roy fit en Catalogne en 1645 fut célèbre par quantité d'événemens signalez et la prise de Roses fut un des plus considérables. La place, outre sa situation avantageuse, estoit pourvue de tout ce qui estoit nécessaire pour soutenir un long siège. Il y avoit une forte garnison et un gouverneur brave et expérimenté ; elle pouvoit estre secourue par mer et l'armée espagnole occupoit tellement celle du Roy commandée par le comte d'Harcourt, qu'il estoit impossible d'en faire les détachemens nécessaires pour avancer le siège. Nonobstant toutes ces difficultez il fut commencé le 8<sup>e</sup> d'avril par le comte du Plessis-Praslain durant que quatorze vaisseaux et dix galères, sous les ordres du commandant Des Goutes, tenoient la mer pour empescher le secours. Les Espagnols firent une vigoureuse résistance et les pluies excessives qui, durant près de trois jours, inondèrent le camp et les travaux ayant obligé les François à les abandonner, retardèrent beaucoup les attaques. Ces contretemps et le courage des assiégés qui reprirent souvent les postes dont ils avoient esté chassés ne rebutèrent point les troupes du Roy. Enfin D. Diego, cavalero de Illescas, gouverneur de la place, la rendit par capitulation le 28 may, après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte. La rose figurée dans cette médaille sur une proue de vaisseau estoit le symbole des Rhodiens dont Rose est une ancienne colonie. Selon l'opinion commune du pays, la proue du vaisseau fait connoistre que la ville est située sur la mer et ces paroles : « *Rhoda Cataloniae capta* » en marquent la prise 1645.

**Du samedi 10 juillet**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Renaudot, Tallemant. M. de Turreil estoit encore indisposé.

M. l'abbé Bignon que quelques petites incommodités avoient arrêté à la chambre, partant pour aller un jour ou deux prendre l'air à la campagne, a renvoyé les desseins qui luy avoient esté remis entre les mains, a mandé que M. de

Pontchartrain les approuvoit et qu'il feroit l'honneur à la compagnie de la convoquer chez luy, à Versailles un des jours de la semaine prochaine pour voir où en est le travail et surtout pour arrester le mémoire de la vie du Roy afin que l'on travaille avec ordre et qu'on soit asseuré de tout ce qui reste à faire. On a donc arrêté le dessein pour Palamos. C'est une ville sous la figure d'une femme ; elle est attachée à un rocher au bord de la mer ; sa couronne murale est tombée sous ses genoux ; la citadelle de Palamos paroist dans le fond et la mer est couverte de vaisseaux en esloignement. Pour légende, comme il n'y a pas de mot latin bien connu pour Palamos on a résolu de mettre seulement : « *Vrbe et arce vi captis* » et à l'exergue : « *Palamos. 1694.* » Pour la bataille on n'a point mis l'Hercule dont il a esté parlé cy-dessus parce que Gironne ayant esté pris depuis, l'Hercule domptant Gérion y paroist plus convenable. On a donc arrêté de prendre pour cette bataille la Victoire proposée par M. Charpentier. On mettra un jeune fleuve à ses pieds pour représenter le Ter et on a trouvé à propos, après une exacte recherche du nom de la province de Catalogne en latin, de mettre pour légende : « *Victoria celtiberica* » et à l'exergue « *Trans Pyraneos ad Teram fl. 1694.* »

On a aussy résolu la médaille de Gironne. C'est Hercule domptant Gérion ; la commune opinion est que Gérion dont parle la fable a fondé la ville de Gironne qui en porte encore le nom et comme Hercule les vainquit, il semble qu'on ne peut mieux représenter la prise de cette ville d'autant mieux que la fable dit que Gérion avoit trois corps et que la ville avoit trois fois obligé nos troupes à lever le siège. Pour légende on mettra simplement : « *Gerunda capta. 1694.* »

Ensuite on a parlé de la médaille sur la descente des Anglois à Brest. M. l'abbé Renaudot a proposé une Pallas avec son bouclier sur lequel est la teste de Gorgone. On a remis à la première assemblée à examiner cette pensée et MM. ont promis d'y joindre les leurs.

On a finy l'assemblée par la description de la médaille frappée pour la libéralité du Roy dans ses voyages, laquelle avoit esté faite par M. l'abbé Tallemant et on l'a arrestée [dessin]. Jamais prince n'a pris tant de plaisir à donner et n'a donné avec

plus de magnificence que le Roy, mais son humeur bienfaisante et libérale éclate surtout dans ses voyages lorsqu'il visite sa frontière et les provinces de son royaume. Il ne se présente point de malheureux à sa rencontre sur qui il ne respande ses largesses dans tous les lieux où il passe ; les églises, les hospitaux, les particuliers mesme dont les besoins viennent à sa connoissance se ressentent de sa piété et de sa générosité. C'est ce qu'on a voulu exprimer par cette médaille où l'on voit le Roy à cheval précédé de la Libéralité figurée par une femme qui tient une corne d'Abondance et qui respand des trésors. Ces mots : « *Liberalitas itinerum socia* » font entendre que la Libéralité est la compagne du Roy dans tous ses voyages.

On a résolu d'examiner ainsy les descriptions des médailles sur les sujets sans datte qui s'estendent sur toute la vie du Roy, en attendant que le mémoire soit arrêté pour suivre avec ordre tous les événemens du règne.

#### **Du mardy 13 juillet**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Turreil, Renaudot, Tallemant.

On a parlé de la médaille sur la descente des Anglois et Hollandois près de Brest d'où ils ont été repoussez. On a proposé un trophée au bord de la mer. Quelques-uns ont dit que le trophée paroissoit un type trop commun dans nos médailles et que bien qu'en cette occasion il fut peut-estre plus à propos qu'en d'autres où on l'avait employé, il ne falloit s'en servir qu'en cas que l'on ne trovast rien de plus ingénieux. M. l'abbé Renaudot a expliqué le dessein de la Pallas qu'il avoit proposé dans l'autre assemblée et a dit que cette action estant un effet de la prudence du Roy qui a donné ses ordres pour prévenir les desseins des ennemis, le type de Minerve paroissoit fort convenable et le bouclier avec la Gorgone marque l'estonnement et le trouble par lequel les troupes du Roy ont jetté les ennemis. Pour légende il avoit plusieurs mots et la compagnie a préféré ceux-cy : « *Gallia hostibus inaccessa* » et à l'exergue : « *Batavis et Anglis ad littus aremoricum caesis* », mais M. Racine ayant proposé de mettre pour légende à la Pallas ces mots : « *Custos ora*

*Registre de 1694.*

*Aremoricae* », toute la compagnie a applaudi à cette inscription qui est plus à l'antique et qui donne à connoître allégoriquement que la prudence du Roy garde nos costes. Il y a eu seulement quelque petit scrupule sur ce qu'il sembloit par là qu'on attribuoit la garde de nos costes maritimes à une divinité payenne, mais on a répondu à cela que Minerve estoit seulement un type de la Prudence et que la religion ne pouvoit estre choquée d'une chose si ordinaire en matière de médailles et si esloignée d'aucun soubçon de paganisme. On a donc résolu de faire dessiner le trophée et la Pallas. M. l'abbé Bignon s'est chargé sur les desseins et sur les légendes d'avoir la décision de M. de Pontchartrain.

#### **Du samedi 17 juillet**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

On a continué d'examiner le mémoire des actions du Roy et on a retranché ce qu'on a jugé peu digne d'estre un sujet de médaille, y ayant d'ailleurs tant de grandes choses qui en pourront fournir un grand nombre.

M. l'abbé Tallemant a lu ensuite la description qu'il avoit faite de la médaille frappée sur la prodigieuse quantité des villes prises sous le règne du Roy et elle a esté arrestée [dessin]. Jamais règne n'a esté signalé par tant de prises de places fortes que celui du Roy. Dans la seule campagne de Hollande, il en a pris quarante en deux mois ; il en a assiégé un fort grand nombre en personne et n'en a point attaqué qu'il n'ayt remporté en peu de jours. Celles mesme qui passioient pour imprenables n'ont pas tenu devant luy et l'on peut dire enfin que son règne est une suite continuelle de victoires. C'est ce que signifient les paroles : « *Victori perpetuo* » qui sont dans cette médaille où l'on a voulu rassembler toutes ces conquestes et les représenter par un amas d'armes qui servent à prendre les villes. Au-dessus est une couronne murale et les mots de l'exergue : « *Ob expugnatas urbes tercentum* » veulent dire pour avoir pris trois cens villes. On s'est borné à ce nombre afin de n'y comprendre que les places les plus considérables.

**Du mardy 20 juillet**

MM. Charpentier, Félibien, Renaudot, Tallemant. M. Despréaux a envoyé prier la compagnie de l'excuser à cause de quelque petite incommodité.

On a relu la description de la médaille : « *Gloria Francorum* » faite par M. Charpentier. Elle a été arrêtée [dessin]. Quoique l'histoire de France soit pleine de grands événemens, il n'y a rien néanmoins de comparable à ce que nous avons veü depuis que le Roy est monté sur le throsne. C'est un règne de grandeur, de prospérité, de justice et qui n'a point eu de pareil dans les siècles passés. C'est ce qu'on a voulu figurer par cette médaille. Le Roy est représenté debout, revestu de son manteau royal, la Victoire est derrière luy qui luy pose une couronne de laurier sur la teste pour prix de ses actions héroïques. Au haut de la médaille on n'a mis que ces deux mots : « *Gloria Francorum* » pour dire que ce grand prince est la gloire des François.

On a aussy relu celle de « *Bonarum Artium remuneratori* » faite par<sup>6</sup> feu M. Quinaut et elle a été arrêtée [dessin]. Bien que le Roy ayt été occupé par des guerres presque continuelles qui sembloient devoir attirer tous ses soins et qu'il ayt eu longtemps à soutenir toutes les puissances de l'Europe liguées contre luy, jamais les sciences et les beaux-arts n'ont été plus florissans que sous son règne. Il a estably pour les continuer un grand nombre de différentes académies et a comblé de ses bienfaits tous ceux qui se sont distingués par leur sçavoir ou par leur génie, non seulement dans la France, mais encore dans les pays estrangers. La libéralité du Roy est exprimée sous la figure d'une femme qui tient une corne d'Abondance ; quatre jeunes enfans représentent les génies de quatre différents arts ; celui de la Musique tient une lyre, celui de la Poësie tient une trompette et une couronne de laurier, la troisieme qui mesure un globe céleste marque l'Astronomie et le quatrieme, assis sur des livres, désigne l'Histoire. Le mot « *Munificentia principis* » à l'exergue et les mots de

---

<sup>6</sup>. Dans le texte "pour", ce qui n'est pas vraisemblable.



la légende : « *Bonarum Artium remuneratori* » font icy entendre que le Roy a répandu ses bienfaits sur tous les beaux-arts.

**Du vendredy 22 juillet**

M. de Pontchartrain avoit mandé la compagnie à Versailles. MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Racine, Renaudot, Tallemant s'y sont trouvés. M. Despréaux s'estoit excusé, aussy bien que M. de Turreil qui estoit dans les remèdes.

M. de Pontchartrain a examiné les desseins des médailles pour les trois actions de Catalogne. Il a approuvé le choix de la compagnie, ainsy qu'il a esté dit dans l'assemblée du 10<sup>e</sup> de ce mois. Pour la descente des Anglois, il a préféré la Pallas au trophée.

M. Racine a lu ensuite le mémoire des événemens du règne du Roy auquel il avoit exactement travaillé et le tout bien examiné suivant la décision de M. de Pontchartrain. Il s'est trouvé que pour achever l'*Histoire du Roy* jusqu'à aujourd'huy, il reste trente-neuf médailles à faire dont voicy le catalogue :

***Mémoire des événemens du règne du Roy sur lesquels il reste à faire des médailles***

- **1643** : prise de Trin et de Pondesture dans le Montferrat
- **1644** : prise de Gravelines,
- paix d'Italie,
- le Roy médiateur,
- plusieurs villes en Allemagne, Flandres et Piedmont
- **1645** : l'électeur de Trêves restably
- plusieurs villes en Flandres, en Catalogne et Milanois
- **1646** : prise de Dunkerque
- Piombino et Portolongone
- plusieurs villes
- **1647** : plusieurs villes
- **1648** : électeur de Bavière chassé de ses estats
- prise de plusieurs villes
- **1654** : prise de Beffort
- plusieurs villes

*Registre de 1694.*

- prise de Stenay
- **1664** : Herfort rendue à l'électeur de Mayence
- établissement des manufactures
- **1667** : prise de Douay
- prise d'Oudenarde
- **1668** : prise de Doles
- prise de Besançon
- **1672** : bataille navale
- 40 villes prises ensemble
- **1673** : Woerden secourue
- le Roy protecteur de l'Académie Française
- **1674** : siège de Doles
- il faut 3 médailles sur les trois combats du Rhin par M. de Turenne
- **1677** : prise de Saint-Guilain
- **1682** : naissance de M. le duc de Bourgogne
- **1682** : prise de Courtray et de Dixmud
- prise de Campredon en Catalogne
- défaite de la flotte de Smirne
- les Anglois repoussez à Kébec

39 médailles à faire

M. l'abbé Tallemant s'est chargé d'en faire des copies pour chacun de MM. qui penseront incessamment à des desseins et les apporteront à la compagnie.

M. l'abbé Bignon avoit apporté des médailles du Roy de toutes les grandeurs afin que M. de Pontchartrain réglast une grandeur certaine sur laquelle désormais tous les graveurs feroient leurs poinçons et leurs quarrés. M. de Pontchartrain a déterminé deux grandeurs certaines, l'une pour les grandes médailles ou médaillons et l'autre pour les médailles petites ou communes et a tesmoigné ensuite beaucoup de satisfaction du travail de la compagnie qui s'est séparée contente de voir que son application et son assiduité estoient agréables au Roy et à M. de Pontchartrain.

**Du mardy 27 juillet**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Tallemant a distribué à chacun de MM. une copie des médailles qui restent à faire et ils ont promis d'y penser.

*Registre de 1694.*

On a relu une description de la médaille faite sur le secret qui accompagne les desseins du Roy. On a jugé qu'il y falloit travailler pour la mettre en meilleur estat. M. l'abbé Renaudot a bien voulu se charger de la refaire et de la rapporter à la compagnie.

On a examiné ensuite la description faite par M. l'abbé Tallemant de la médaille sur la sureté publique et elle a esté arrestée [dessin]. Le licenciement des troupes après la paix des Pyrénées avoit fait un grand nombre de vagabonds qui voloient sur les grands chemins et se respandoient jusques dans Paris où ils commettoient plusieurs meurtres. Le Roy prit soin d'empescher ces brigandages. Il fit doubler les compagnies des prévosts des mareschaux dans les provinces, fit renforcer la garde du guet dans Paris et établit un si bon ordre qu'en peu de temps la seüreté fut entière par tout le royaume. On voit en cette médaille une couronne de chesne qui estoit parmy les Romains la récompense de ceux qui avoient sauvé la vie à leurs concitoyens. Les mots : « *Adsertori securitatis publicae* » font connoistre que cette médaille est dédiée au Roy comme à l'auteur de la seüreté publique.

**Du samedi 31 juillet**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Tallemant a apporté la description qu'il a faite de la médaille sur le Secret. Elle a esté examinée et arrestée en la manière qui suit [dessin]. Le secret est la seüreté de tous les conseils et un des principaux fondements de la politique. Il n'a jamais esté observé avec plus d'exactitude que dans le Conseil du Roy dont les desseins ont tousjours esté impénétrables aux ennemis de la France, sans que toute la prévoyance en ayt pu prévenir les effets. C'est à ce profond secret autant qu'à la prompté exécution de tant de vastes projets qu'on doit attribuer en partie les grands et les merveilleux succès de ce règne. Cette médaille représente Harpocrate, dieu du silence qui, appuyé sur une colonne, tient une corne d'Abondance. Il porte le doigt sur sa bouche et sa teste est ornée de branches

*Registre de 1694.*

de l'arbre Persea, espèce de pescher dont le fruit ressemble à un cœur et les feuilles à une langue, symbole dont les Anciens se servoient pour signifier que comme la feuille sert à conserver le fruit, de mesme la langue doit tenir caché le secret du cœur et ne le découvrir qu'en temps et lieu. L'inscription : « *Comes consiliorum* » signifie que le secret accompagne partout les conseils et les desseins du Roy.

On a lu aussy la description faite par M. Charpentier de la médaille frappée sur le retour du Roy à Paris en l'année 1652 et elle a esté arrestée [dessin]. Il y avoit desjà quatre ans que la guerre civile agitoit la France et le Roy avoit esté deux fois obligé de sortir de sa capitale. Enfin la plus saine part des habitans de Paris l'emporta sur un reste de factieux qui s'efforceoient d'entretenir la révolte et envoya des députés pour supplier S. M. d'y revenir. Les capitaines des quartiers et les plus notables de la Ville accompagnèrent en foule les députés et depuis Paris jusqu'à Saint-Germain-en-Laye où la cour estoit alors. Tout le chemin estoit couvert d'une multitude innombrable de peuple qui alloit au devant du Roy. S. M., touchée de l'affection et des prières de ses fidèles sujets, revint à Paris et l'exemple de cette grande ville servit à remettre peu à peu dans l'obéissance toutes les autres villes du royaume. Cette médaille marque le retour du Roy à Paris ; il est à cheval ; la Ville figurée par une femme à genoux luy présente ses clefs. Les mots latins : « *Rege in urbem reduce, laetitia publica* » font entendre que la joye fut universelle au retour du Roy. 1652.

M. Despréaux a dit que sur le nouveau mémoire des médailles il avoit pensé à un dessein pour la prise de Dunkerque en 1646. Son idée de faire connoistre que cette ville ayant un port fort voisin de nos costes, on avoit enlevé par sa prise aux pirates et armateurs espagnols la retraite la plus seüre et la plus commode qu'ils eussent sur l'Océan. Pour cet effet il vouloit représenter deux corsaires ou matelots espagnols enchainés au bord de la mer et un profil de Dunkerque dans le fond de la médaille. Pour légende il proposoit : « *Hispanis piratis statio erepta* » et à l'exergue : « *Dunkerca expugnata. 1646.* » Cette pensée a paru très bonne et on a dit qu'on l'examineroit encore à une autre assemblée.

*Registre de 1694.*

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 3 aoust**

MM. Charpentier, Despréaux, renaudot, Tallemant.

On a examiné la description faite par M. l'abbé Renaudot de la médaille sur la prise de Thionville et elle a esté arrestée [dessin]. La perte de la bataille de Rocroy avoit mis les Espagnols hors d'estat d'attaquer la France et ils n'avoient pu mesme empescher les troupes du Roy de prendre Barlemont, Emerik, Cerk, Binche et quelques autres postes moins importants. Ces premiers succès leur faisant craindre de nouvelles pertes les obligèrent à pourvoir à la sureté de Thionville et ils y avoient jetté un renfort de trois cens chevaux et de 800 hommes de pied. Ils avoient assemblé une armée de 12 000 hommes pour la secourir en cas qu'elle fut attaquée. Cependant le duc d'Enguyen eut ordre d'en faire le siège. Il le commença le 19<sup>e</sup> de juin et la vigoureuse résistance des assiégés, leurs fréquentes sorties, la difficulté de faire venir des convois et mesme d'aller au fourrage, le rendirent long et difficile. On fit jouer plusieurs mines et les Espagnols, quoyque le gouverneur et d'autres principaux officiers eussent esté tués, continuèrent à se deffendre, mais lorsqu'ils virent tout préparé pour donner un assaut général, ils capitulèrent le 8<sup>e</sup> d'aoust et les troupes du Roy y entrèrent le 10<sup>e</sup>. Cette ville est la première conquête faite sous le règne de S. M. et elle fut comme un présage de tant d'autres qui l'ont suivie et qui ont estendu si loin les limites de la France. C'est ce qui est signifié par cette médaille. On y voit l'Espérance représentée à la manière des Anciens par une femme qui lève un pan de sa robe et tient une branche fleurie. Elle porte en sa main droite une petite Victoire et s'appuye sur un piédestal où est le plan de Thionville. Les paroles de la légende : « *Prima finium propagatio* » et celles de l'exergue : « *Theodonisvilla expugnata* » marquent que la prise de Thionville a esté le commencement des conquestes qui ont estendu les bornes de la France. 1643.

**Du samedi 7 aoust**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Racine, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Bignon a exhorté MM. à songer de bonne heure aux devises et a dit qu'il seroit à souhaiter que chacun donnast les siennes avant les vacances afin que M. de Pontchartrain eût le loisir de choisir et qu'on pût les distribuer aux graveurs qui, y mettant plus de temps, feroient leur ouvrage avec plus de soin. MM. ont promis d'y travailler incessamment. Ces devises sont pour les jettons du Trésor royal, des Parties casuelles, de la Marine, des galères, de l'extraordinaire des Guerres, de l'ordinaire des Guerres, des Bastimens du Roy, de l'artillerie, de la chambre aux Deniers, de la Ville.

M. l'abbé Tallemant a rapporté un dessein de la bataille de Rethel qui avoit été imaginé dans la compagnie avant la mort de M. de La Chapelle. M. l'abbé Bignon s'en est chargé pour sçavoir le sentiment de M. de Pontchartrain.

On a releü la description de la médaille sur l'éclat où le Roy a mis la Marine pendant son règne. M. l'abbé Bignon a dit qu'il luy sembloit que cette description n'entroit pas assez dans le détail et que c'estoit faire plaisir aux lecteurs de leur apprendre en peu de paroles le progrès de la Marine sous le règne du Roy<sup>7</sup>. La compagnie a esté de son sentiment et M. Racine s'est chargé de s'informer au bureau de la Marine des principales choses et de réformer la description pour la rapporter ensuite à la compagnie.

Mesme chose est arrivée pour la description de la médaille sur l'establissement de l'hospital général et pour y mettre les circonstances de cet establissement qui avoient esté obmises, M. de Tourreil s'est chargé de s'informer de M. le premier président de la Chambre qui est un des chefs de l'administration de tous les hospitaux et qui est très bien instruit de toutes ces matières et de réformer pareillement la description pour la rapporter à l'Académie.

M. l'abbé Tallemant a dit qu'il n'y avoit point de description des médailles sur le secours d'Arras et

---

<sup>7</sup>. La charge de secrétaire d'État à la Marine occupée par Pontchartrain père et fils explique le soin et le nombre des médailles concernant celle-ci.

sur l'entrée de la reyne de Suède. M. l'abbé Bignon a prié M. Charpentier de travailler à la dernière et M. l'abbé Renaudot de travailler à l'autre.

Ensuite on a examiné la description de la médaille sur la prise de Montmédy et elle a esté arrestée [dessin]. Montmédy, l'une des plus fortes places du duché de Luxembourg, est située sur un roc dont les approches sont extrêmement difficiles à cause qu'en plusieurs endroits il n'y a pas de terre pour se couvrir. Le mareschal de La Ferté-Senecterre l'assiégea par ordre du Roy en l'année 1657. Il y avoit une garnison et un gouverneur d'un fort grand courage. Quoiqu'elle fut attaquée avec beaucoup de vigueur, elle se deffendit près de deux mois et le succès du siège commençoit à devenir douteux lorsque le Roy s'y rendit en personne. Il alla d'abord visiter les travaux et sa présence redoubla le courage des soldats. Ils emportèrent tous les dehors, l'espée à la main ; peu de jours après le gouverneur fut tué et la place demanda à capituler. On voit dans cette médaille une montagne sur laquelle est un amas d'armes avec un trophée au-dessus où les armoiries de la ville de Montmédy sont représentées dans un bouclier. Les paroles de la légende : « *Armorum primitiae* » veulent dire que c'est une des premières conquestes que S. M. ayt faites en personne. Les mots : « *Monsmedius captus* » signifient la prise de Montmédy en 1657.

#### **Du samedi 14 aoust**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant. La feste de Saint-Laurent avoit fait vaquer le mardy 10<sup>e</sup>.

M. l'abbé Tallemant a apporté le dessein proposé par M. Despréaux pour la prise de Dunkerque en 1645. On a fait quelque difficulté sur la légende « *Piratis hispanis statio erepta* » et on a dit que l'on ne peut appeler les Dunkerquois pirates espagnols, quoyqu'ils fussent sujets d'Espagne, d'autant plus que les vaisseux de Dunkerque faisoient tousjours un corps à part quand ils estoient avec les flottes d'Espagne, mais enfin on a cru que la légende pouvoit demeurer ainsy, nonobstant l'objection, puisque Dunkerque estoit à l'Espagne et que toutes les nations sujettes sont comprises sous le nom de la

nation principale et régnaute. M. l'abbé Tallemant s'est chargé d'envoyer le dessein à M. l'abbé Bignon pour le faire voir à M. de Pontchartrain.

M. de Tourreil a promis de travailler à la description de la médaille faite sur la maladie du Roy à Calais et M. Despréaux à celle de la bataille des Dunes qui fut suivie d'une autre prise de Dunkerque et bientôt après de la paix.

On a examiné ensuite la description faite par feu M. de La Chapelle de la médaille sur la paix des Pyrénées et elle a été arrêtée [dessin]. La conclusion de la paix et le mariage du Roy sembloient avoir assuré une perpétuelle union entre la France et l'Espagne. C'est ce qui donna lieu à cette médaille où, sur un fond qui est semé de fleurs de lys, on voit deux mains qui se joignent, symbole ordinaire de la Concorde. Les mots de la légende : « *Aeternae concordiae Franciae et Hispaniae* » désignent l'espérance que l'on avoit conçue de cette paix. 1660.

On a examiné encore la description faite par M. l'abbé Tallemant de la médaille sur l'entrevue des roys de France et d'Espagne en l'isle des Faisans et elle a été arrêtée en la manière qui suit [dessin]. Le mariage du Roy avec l'infante d'Espagne ayant été conclu, les deux roys se rendirent sur la frontière et eurent un désir mutuel de se voir. L'entrevue se fit dans une petite isle formée par la rivière de Bidassoa qui sépare les deux royaumes. C'estoit en ce lieu-là mesme que six mois auparavant le cardinal Mazarin et dom Louis de Haro avoient tenu leurs conférences et signé le traité de paix et le contract de mariage. Les préparatifs de cette entrevue furent faits avec une grande magnificence. On partagea l'isle en deux parties égales par une longue closture qui s'estendoit d'un bout à l'autre et on y bastit un grand logement dans le milieu avec deux ponts de communication sur la rivière. Les deux roys, accompagnés chacun de leur cour et suivis d'un nombre infini de peuple que la grandeur et la nouveauté de la cérémonie avoit attiré, s'entrevirent deux jours de suite. Le roy d'Espagne remit luy-mesme la reyne, sa fille, entre les mains du Roy, son gendre et ces deux princes, après s'estre donné toutes les marques possibles d'une amitié réciproque, s'engagèrent à observer religieusement ce qui avoit été accordé entre leurs ministres. Les seigneurs espagnols et françois



*Registre de 1694.*

s'embrassèrent les uns les autres et se comblèrent d'honnêtetés. Ainsy ces deux nations, après une guerre de vingt-cinq ans, oubliant leurs inimitiés passées, parurent dans une parfaite union. Les deux roys sont représentés dans cette médaille avec leurs habits royaux. Les mots : « *Religium colloquium ad Pyrenaeos* » veulent dire l'entrevüe des deux roys aux Pyrénées en l'année 1660.

#### **Du mardy 17 aoust**

MM. Charpentier, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. Despréaux a apporté la description de la médaille sur la bataille des Dunes. Elle a esté examinée et arrestée [dessin]. L'armée de France conduite par le vicomte de Turenne et grossie du secours des Anglois, avoit mis le siège devant Dunkerque et il y avoit desjà huit jours que la tranchée estoit ouverte lorsque dom Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas et le prince de Condé qui estoit alors dans le parti des Espagnols s'avancèrent à la teste de vingt mil hommes pour secourir la place. Ils vinrent se camper dans les dunes. On appelle ainsy cette multitude de petites montagnes de sable qui s'eslèvent proche de cette ville, le long des costes de la mer. Ils estoient résolus d'attaquer les assiégeans dans leurs lignes, mais le vicomte de Turenne, au lieu de se fortifier dans ses retranchements, en fit sortir ses troupes dès le grand matin et marcha en bataille aux ennemis. Il ne leur donna pas le temps de faire venir leur canon et les ayant esbranlés avec le sien, les chargea tout à coup si à propos qu'il fit plier leur aile gauche **lacune** seule que commandoit le prince de Condé [qui] résista un peu soutenue du nom et de la valeur de ce général, mais enfin tout prit la fuite et ce prince luy-mesme eut assez de peine à se sauver avec quelques restes de cavalerie et toute l'infanterie fut prise ou taillée en pièces. Peu de jours après, Dunkerque se rendit et les Espagnols, pressez de tous costés, ayant perdu l'espérance de se remettre de leur déroutte, consentirent à la paix qui se fit l'année suivante et qui fut l'heureux fruit de cette victoire. C'est ce qu'on a voulu exprimer dans cette médaille où l'on void la Victoire qui marche un

caducée à la main, sur des ennemis terrassés. Les mots de la légende sont : « *Victoria pacifera* », la victoire apportant la paix et ceux de l'exergue : « *Hispanis caesis ad Dunas Dunkercae* », la défaite des Espagnols dans les dunes de Dunkerque. 1658.

On a lu ensuite la description d'une médaille sur la paix des Pyrénées et sur le mariage du Roy. Elle a esté arrestée en la manière qui suit [dessin]. Il y avoit plusieurs propositions de paix entre la France et l'Espagne et le s<sup>r</sup> de Lionne avoit esté exprès à Madrid pour en régler les articles, mais la négociation s'estoit rompue à cause que le Roy mettoit pour première condition du traité son mariage avec l'Infante et que les Espagnols avoient une extrême répugnance à luy donner l'héritière présomptive de tant de royaumes. S. M. jetta donc les yeux sur la princesse Marguerite de Savoye et il estoit sur le point de l'espouser à Lyon lorsque dom Antonio Pimentel y arriva déguisé et assura secrètement le cardinal Mazarin que le roy, son maistre, consentoit au mariage de l'Infante et qu'il signeroit les articles du traité de paix qui avoient esté dressés à Madrid. En effet, la reyne d'Espagne estant devenue grosse, l'espérance que les Espagnols conçurent d'avoir un prince les détermina à finir une guerre que le mauvais estat de leurs affaires ne leur permettoit plus de soutenir. Les propositions de Pimentel furent escoutées ; on accorda une suspension d'armes et le cardinal Mazarin alla à Saint-Jean-de-Luz ; dom Luis de Haro se rendit en mesme temps à Saint-Sébastien et ces deux ministres ayant donné dans leurs conférences de l'isle des Faisans la dernière forme au traité de paix et au contract de mariage, le mareschal de Granmond alla demander l'Infante. Le roy, son père, l'amena sur la frontière ; dom Louis de Haro l'espousa au nom du Roy dans Fontarabie et le mariage fut consommé à Saint-Jean-de-Luz avec toutes les démonstrations possibles d'une joye réciproque entre les deux nations. On a représenté dans cette médaille l'Hyménée tenant d'une main deux couronnes de myrthe et de l'autre un flambeau dont il met le feu à un monceau d'armes pour signifier tout ensemble la paix et le mariage ; « *Pax et connubium* » qui sont les mots de la légende en l'année 1660.

On a leü encore deux autres descriptions, l'une de la médaille de **la Ville à la paix** et l'autre de

l'entrée de la Reyne. Comme ces deux médailles sont faites sur le mesme sujet, on a cru y devoir mettre plus de variété qu'on n'y en a trouvé et M. l'abbé Renaudot s'est chargé de les réformer et de les rapporter à la compagnie.

**Du samedi 21 aoust**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Renaudot a rapporté les deux descriptions des deux médailles sur l'entrée de la Reyne. Elles ont esté examinées et arrestées [dessin]. Quand la Reyne vint en France, toutes les grandes villes par où elle passa donnèrent des marques de leur joye et de leur respect. Paris comme capitale se signala entre toutes les autres par la magnifique entrée qu'elle fit à cette princesse. Pour en conserver la mémoire à la postérité, le corps de la Ville fit frapper cette médaille. On y void une femme assise qui tient une corne d'Abondance. Les mots de la légende : « *Felicitas publica* » font connoistre que le mariage du Roy avec l'infante d'Espagne a produit la félicité publique. On lit à l'exergue : « *Lutetia* », Paris 1660.

[Dessin]. Le Roy, après son mariage célébré à Bayone, revint à Paris et y amena la Reyne, son espouse. La Ville donna en cette occasion des marques extraordinaires de son zèle et de son respect en une des plus superbes entrées qui eut jamais esté faite pour la réception des personnes royales. Il y avoit des arcs de triomphe eslevés en divers endroits avec plusieurs devises et inscriptions à l'honneur de Leurs Majestés ; toutes les rues par où se fit la marche estoient tapissées et ornées de diverses manières ; les peuples y estoient accourus de toutes les provinces du royaume ; à l'extrémité du fauxbourg Saint-Antoine on avoit dressé un throsne sur lequel le Roy et la Reyne receurent les soumissions de tous les corps séculiers et réguliers et des cours supérieures et tout se mit en marche pour rentrer dans la ville. Le Roy, ensuite, monta à cheval, précédé des troupes de sa maison et accompagné des princes et des seigneurs de sa cour superbement vêtus. La Reyne venoit après dans un char découvert, d'une magnificence extraordinaire,

*Registre de 1694.*

tiré par huit chevaux et suivi d'un grand nombre de carrosses remplis de princesses et des dames les plus qualifiées. Ils traversèrent ainsy toute la ville aux acclamations continuelles du peuple et allèrent descendre au Louvre. Cette entrée est le sujet de la médaille. La Reyne y paroist dans un char conduit par l'Amour. Les mots de la légende : « *Adventui reginae felicissimo* » et ceux de l'exergue : « *Laetitia publica* » signifie que la joye fut universelle à l'heureuse arrivée de la Reyne. 1660.

**Du samedi 28 aoust**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Bignon a exhorté MM. à travailler aux devises afin de les avoir avant les vacances et a dit qu'il en falloit faire aussy pour les trésoriers de l'argenterie et des Menus Plaisirs. MM. ont promis d'y penser.

On a examiné la description faite par M. Charpentier sur la citadelle faite à Marseille en 1660 et elle a esté arrestée [tondo vide]. Marseille a tousjours esté considérée comme une des plus importantes villes du royaume à cause de sa situation sur la mer Méditerranée et à cause de la commodité de son port qui luy facilite le commerce dans toutes les échelles du Levant et sert d'une retraite seüre aux galères du Roy, mais cette ville estant commandée par les hauteurs qui l'environnent, le Roy, pour l'asseürer entièrement, y a fait bastir un fort et une citadelle vis-à-vis l'un de l'autre à l'entrée du port. On a représenté dans cette médaille le plan de ces deux forteresses avec ces mots : « *Massilia arce munita* », la citadelle de Marseille bastie en l'année 1660.

Il y a une autre médaille presque semblable sur le mesme sujet avec les paroles : « *A cunctis jam tuta procellis* » qui veulent dire que cette ville est maintenant à couvert de toutes les entreprises des ennemis.

**Du mardy 31 aoust**

La feste de Saint-Barthélémy avoit fait vaquer le mardy 24<sup>e</sup>. MM. l'abbé Bignon, Charpentier,

Félibien, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Bignon a demandé à MM. s'ils avoient pensé à quelques devises. M. Despréaux et M. de Tourreil en ont proposé sur le Trésor royal que M. l'abbé Bignon a fait donner à dessiner à M. Coypel, le fils<sup>8</sup>, peintre du Roy et premier peintre de Monsieur. Les autres ont encore demandé du temps.

On a examiné la description faite par M. Charpentier de la médaille sur l'entrée de la reyne de Suède. Elle a esté arrestée [tondo vide]. Lorsque la reyne de Suède vint en France, le Roy commanda qu'elle fust receüe partout avec les honneurs deüs à sa dignité. Elle fit son entrée à Paris le 8<sup>e</sup> septembre 1656. Plus de vingt mille bourgeois se mirent sous les armes pour l'aller recevoir hors du fauxbourg Saint-Anthoine. Elle estoit à cheval, précédée des Cent Suisses de la garde du Roy, tambour battant et d'une cavalerie très leste et très nombreuse. Le duc de Guise qui avoit esté envoyé au-devant d'elle par S. M., marchoit à son costé, se tenant un peu en arrière. Le mareschal de L'Hospital, gouverneur de Paris et le prévost des Marchands, accompagné des eschevins la saluèrent à la porte de la ville et luy présentèrent le dais qui fut porté devant elle par les quatre eschevins et successivement par les corps des marchands. Elle traversa toute la ville au milieu d'une foule innombrable de peuple et se rendit à l'église Nostre-Dame où elle fut receüe par le chapitre et haranguée par le doyen qui la conduisit au cœur où l'on chanta le *Te Deum*. Ensuite de quoy, le mesme doyen l'accompagna jusqu'à la porte de l'église où elle se mit dans une calesche découverte en broderie d'or. Elle alla descendre au Louvre où l'on avoit préparé son logement dans l'appartement mesme du Roy, tendu des plus beaux meubles de la Couronne. C'est ce qu'on a voulu figurer dans cette médaille. On y voit cette princesse à cheval et le duc de Guise à costé d'elle ; les quatre eschevins sont représentez portant le dais. Les paroles de la légende : « *Regina Suecorum regie excepta* » et celles de l'exergue : « *Lutetia MDCLVI* » font entendre que cette médaille a esté batue pour

---

<sup>8</sup>. C'est la première apparition de Coypel come dessinateur substitué à Leclerc.

*Registre de 1694.*

l'entrée de la reyne de Suède à Paris en l'année 1656.

M. de Turreil a rapporté celle de l'establissement de l'hospital général sur laquelle il avoit consulté M. le premier président de la Chambre. On avoit cru que le mot de général avoit esté donné à cet hospital à cause qu'on avoit rassemblé dans luy seul tous les autres establissements faits pour des pauvres, mais il a levé ce doute et a dit qu'il n'avoit esté ainsy nommé que parce qu'on y recevoit tous les pauvres sans distinction, ny de sexe, ny d'âge. La description réformée par M. de Turreil a esté examinée et arrestée en la manière qui suit [dessin]. L'amour de la fénéantise et du libertinage avoit attiré dans Paris un nombre infini de mendiants qui se servant de mauvaises industries pour émouvoir la pitié, menoient impunément une vie licentieuse et presque sans religion. Le Roy qui dès sa première jeunesse avoit tous les sentiments de piété et de charité nécessaires à un prince, établit dans cette ville un hospital général pour les pauvres de tout âge et de tout sexe. Il fit de grands dons et accorda divers privilèges à cet hospital. Les pauvres y sont entretenus avec soin, les infirmes et les vieillards y reçoivent toute sorte de secours ; ceux qui peuvent travailler y sont employés à divers ouvrages et tous y sont instruits et dans la religion et dans la piété. C'est le sujet de cette médaille. Une femme qui a un enfant entre ses bras et qui en tient un autre par la main est le symbole de la Charité chrestienne. On voit en esloignement une des maisons de l'hospital général. Il y a à la légende : « *Alendis et educandis pauperibus* » pour nourrir et pour instruire les pauvres et à l'exergue : « *Pietas* » la piété et la bonté du Roy. 1656.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 4 septembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien, Despréaux, Turreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Tallemant a apporté deux desseins de devise pour le Trésor royal et un pour les galères. M. l'abbé Bignon les a donné à dessiner à M. Coypel.

*Registre de 1694.*

On a examiné la description faite par M. l'abbé Renaudot de la médaille sur la levée du siège d'Arras et elle a esté arrestée [dessin]. L'armée du Roy avoit assiégé Stenay au commencement de juillet et la difficulté que les Espagnols trouvoient à secourir la place leur fit entreprendre le siège d'Arras, dans l'espérance que cette diversion pourroit retarder la prise de Stenay ou mesme en faire lever le siège. On le continua néantmoins avec la mesme vigueur sans abandonner le soin de conserver Arras où on fit entrer diverses fois des troupes, des vivres et des munitions. Stenay se rendit le 5<sup>e</sup> d'aoust et alors il fut résolu de marcher au secours d'Arras et d'attaquer les assiégeans dans leur lignes, quoyqu'ils fussent extraordinairement retranchez et que l'entreprise parût périlleuse. Le vicomte de Turenne, le mareschal de La Ferté et le mareschal d'Hoquincour ayant occupé divers postes aux environs du camp des Espagnols et des Lorrains, les attaquèrent. Enfin, la nuit, par trois endroits, il forcèrent les retranchements et deffirent l'infanterie qui se trouva en bataille derrière les lignes, mirent la cavalerie en fuite et obligèrent d'abord l'archiduc Léopold et le comte de Fuensaldagne à se sauver en désordre à Cambrai. Le seul prince de Condé, avec une partie de leur cavalerie qu'il avoit ralliée, fit une retraite honorable. Le mareschal d'Hoquincour perça d'abord jusqu'à la ville et l'ayant traversée avec 4000 chevaux, poursuivit les ennemis et acheva de les défaire entièrement. On leur prit soixante-quatre pièces de canon et tous leurs équipages, sept ou huit mille chevaux et les soldats y firent un grand butin. C'est le sujet de cette médaille. On y voit deux Victoires qui élèvent un trophée orné des estendarts d'Espagne et de Lorraine, une couronne vallaire qui estoit donnée autrefois à ceux qui avoient forcé les retranchements des ennemis et c'est ce que veulent dire ces paroles de la légende : « *Perrupto Hispanorum vallo, castris direptis.* » Celles de l'exergue : « *Atrebatum liberatum* » signifient la levée du siège d'Arras en 1654.

**Du mardy 7 septembre**

MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux, Turreil, Renaudot, Tallemant.

M. Racine a apporté une devise pour les Bastimens. M. l'abbé Renaudot en a apporté pour l'extraordinaire des Guerres, pour la chambre aux Deniers et pour les Parties casuelles. On les a données à dessiner à M. Coypel.

On a presque arrêté, sous le bon plaisir de M. de Pontchartrain, une devise pour l'Artillerie parce qu'elle est venue sur-le-champ et a paru très belle. M. le duc du Maine a été fait depuis peu par le Roy grand-maître de l'Artillerie et comme c'est pour sa grande fidélité que S. M. luy a confié cette importante charge, on a cru ne le pouvoir mieux exprimer que par l'aigle qui porte la foudre de Jupiter, avec ce mot d'Horace : « *Expertus fidelem.* »

On a examiné ensuite la description faite par M. de Turreil de la médaille sur la maladie du Roy à Calais et elle a été arrêtée [dessin]. Peu de jours après la bataille des Dunes, le Roy se rendit au camp devant Dunkerque. La réduction de cette importante place suivit de près le gain de la bataille. Le Roy visita les fortifications de Dunkerque et après avoir pourveü à la seüreté de sa nouvelle conquête, il alla à Calais. Là il fut attaqué d'une fièvre continue et la violence du mal le mit bientôt dans un péril dont le souvenir fait encore trembler ses sujets. On employa d'abord les remèdes les plus prompts, les plus efficaces et en mesme temps on implora le secours du Ciel pour une vie si précieuse et si nécessaire. Tout le royaume, à l'envi, fit des prières propres à détourner cette calamité publique. Le Ciel enfin exauça les vœux de la France et la tira de l'extrême péril qu'elle avoit couru en la personne de son jeune roy. Alors les chants d'allégresse retentirent de toutes parts et les solennelles actions de grâces succédèrent aux ferventes prières que l'on avoit faites. C'est le sujet de cette médaille. Le type représente allégoriquement la Santé, à la manière des Anciens, sous la figure d'une femme près d'un autel entouré d'un serpent. Les mots de la légende : « *Rege convalescente Caleti* » font entendre que le rétablissement de la santé du Roy à Calais a été le salut de la France. 1658.

M. l'abbé Tallemant a dit à la compagnie que M. de Pontchartrain accorderoit les vacances ordinaires jusqu'au lendemain de la Saint-Martin. MM. ont promis durant ce temps d'envoyer à M. l'abbé Bignon les devises qui leur viendront dans l'esprit et



*Registre de 1694.*

se sont séparés avec démonstration d'amitié jusqu'à la Saint-Martin.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

***Mémoire des descriptions arrêtées dans l'Académie royale des inscriptions***

- 1638 : la prise de Fribourg
- 1643 : bataille navale près de Carthagène
- 1644 : prise de Philisbourg et de dix villes sur le Rhin
- 1645 : bataille de Norlingue
- 1647 : la paix de Munster
- 1645 : prise de Roses
- Libéralité du Roy dans ses voyages
- 300 villes prises sous le règne du Roy
- *Gloria Francorum*
- Les récompenses des gens de lettres et des arts
- La sûreté publique
- Le secret des Conseils du Roy
- 1652 : le retour du Roy dans Paris
- 1643 : prise de Thionville
- 1657 : prise de Montmédy
- 1660 : entrevue des roys
- 1658 : la bataille des Dunes
- 1660 : la paix et le mariage
- 1660 : *Aeternae concordiae Franciae et Hispaniae*
- 1660 : entrée de la Reyne. *Felicitas publica*
- autre entrée de la Reyne
- 1660 : citadelle de Marseille
- 1656 : entrée de la reyne de Suède
- 1656 : l'hospital général
- 1654 : secours d'Arras
- 1658 : convalescence du Roy à Calais

Total : 29

***Desseins faits pour de nouvelles médailles***

- La mort de Louis le Juste
- La Régence accordée à la Reyne Mère
- La bataille du Ter
- La prise de Palamos. Descente des Anglois à Brest
- Prise de Gironne

Total : 6

*Registre de 1694.*

*Registre de 1694.*

**Registre-journal  
des délibérations et  
des assemblées de  
l'Académie royale  
des inscriptions,  
depuis le 13  
novembre 1694  
jusqu'au mardy 6  
septembre 1695**

*Liste des académiciens*

M. de Pontchartrain  
M. Phélippeaux  
M. l'abbé Bignon  
MM. Charpentier, Félibien, Racine, Despréaux,  
Tourreil, Renaudot, de la Loubère  
M. l'abbé Tallemant secrétaire  
M. Coytel pour les desseins  
M. Félibien est mort le 12 juin 1695. M. Dacier a  
esté receü en sa place le 18 du mesme mois.

**Du samedi 13 novembre**

On a recommencé les assemblées. MM. l'abbé  
Bignon, Charpentier, Despréaux, Renaudot,

Tallemant s'y sont trouvés et se sont mutuellement félicités de se retrouver ensemble en bonne santé.

M. l'abbé Bignon a apporté les devises qui luy avoient esté envoyées par quelques-uns de MM. et dessinés par M. Coypel. Comme le temps presse et qu'il faut incessamment donner à travailler aux graveurs afin que les jettons soient prests au premier jour de l'année prochaine, M. l'abbé Bignon a encore exhorté la compagnie à mettre les choses en estat que le mardy suivant, on pust avoir toutes les devises afin que M. de Pontchartrain puisse incessamment décider et choisir.

Il a fait connoistre à la compagnie que désormais toutes les devises des jettons seroient faites par l'Académie royale des inscriptions et que desjà celle des Bastimens du Roy avoit esté arrestée. Elle est de M. Racine et elle est mise icy dessinée avec application. Une abeille sur des fleurs et de freslons qui fuyent, avec ces mots : « *Arcetque hostes dum ludit in hortis* » [dessin]. Le vers de Virgile a donné lieu à cette pensée : « *Ignarum fucos pecus a praeseipibus arcet.* » L'abeille va de fleur en fleur et voltige dans les jardins et chasse, en mesme temps les freslons qui voudroient attaquer sa ruche, ce qui convient au Roy qui s'amuse et se délasse dans ses jardins, tandis que ses ordres portés dans ses différentes armées esloignent les ennemis de nos frontières et de nos rivages.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du mardy 16 novembre

MM. l'abbé Bignon, Racine, Despréaux, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Tallemant qui avoit ramassé toutes les devises et les avoit mises par ordre suivant les différents sujets les a monstrees à la compagnie. On y a joint celles de M. Charpentier, ne pouvant se trouver à l'Académie à cause qu'il estoit chargé par l'Académie Françoisise d'aller informer le Roy de la proposition qui avoit esté faite de M. l'évesque de Noyon<sup>9</sup> pour remplir la place de feu M. d'Aucour. Il

---

<sup>9</sup>. François de Clermont-Tonnerre.

avoit envoyé ses devises à M. l'abbé Bignon. M. Despréaux en a aussi apporté plusieurs qu'il a faites et que M. l'abbé Tallemant s'est chargé de faire dessiner. MM. ont opiné sur les devises proposées sous le bon plaisir de M. de Pontchartrain et de M. Phéliepeaux à qui il appartient d'en décider. Ils ont fait choix de celles qui leur ont paru les plus convenables, toutes étant belles et ingénieuses et il a été dit que celles qui ne seront pas choisies seront conservés dans un portefeuille parce qu'en d'autres occasions elles pourront servir.

La compagnie n'a pas été encore bien contente de ce qui se proposoit pour la Marine et pour la Ville. MM. ont encore promis d'y penser pour samedi. M. l'abbé Bignon a pris toutes les devises et doit les montrer incessamment à M. de Pontchartrain et à M. Phéliepeaux.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 20 novembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Bignon a apporté à la compagnie les devises choisies par M. de Pontchartrain. Les voici toutes avec leurs explications :

- Pour le Trésor royal, le fleuve du Nil, avec ce mot : « *Exundans beat omnia* » [dessin]. Le débordement du Nil fait la fertilité des pays qu'il inonde. L'abondance du Trésor royal enrichit tous ses sujets. Cette devise est de M. Despréaux.

- Pour les Parties casuelles, un vaisseau dont on a jeté une partie des marchandises pour le sauver de la tempête, avec ce mot : « *Certa salus jactura levis* » [dessin]. Une petite perte sauve le vaisseau ; une petite somme pour le droit annuel sauve la charge. Cette devise est de M. de Tourreil.

- Pour les galères, une sirène, avec ce mot : « *Et decus et terror Pelagi.* » Les sirènes se faisoient admirer par leur chant et se faisoient craindre par la mort certaine qu'elles donnoient lorsqu'on s'y arrestoit. Il n'est de mesme rien de plus beau à voir, ny rien de plus redoutable que les galères du Roy. Cette devise est de M. Racine et le mot a été réformé dans la compagnie.

Registre de 1694.

- Pour l'extraordinaire des Guerres, Persée qui vole tenant la teste de Méduse en sa main, avec ce mot : « *Hostem stare jubet* » [dessin]. La diligence avec laquelle M<sup>er</sup> a prévenu le dessein des ennemis et les a arrestés est ingénieusement comparée au vol de Persée et à la teste de Méduse qui rendoit immobiles ceux qui la voyoient. Cette pensée est de M. l'abbé Renaudot et le mot est pris d'une devise proposée, il y a quelques années, par feu M. Quinault.

- Pour l'ordinaire des Guerres, un essaim d'abeilles qui suivent leur roy, avec ce mot : « *Ducuntur amore* » [dessin]. Rien n'est plus remarquable parmi les abeilles que l'amour qu'elles ont pour leur roy. On peut dire de mesme que les troupes de la maison du Roy se font encore plus remarquer par l'amour qu'elles ont pour leur prince que par leur valeur dont il y a eu néanmoins peu de pareilles. Cette devise est de M. Charpentier.

- Pour la chambre aux Deniers, un olivier qui conserve sa verdeur et son fruit malgré la neige dont il est environné, avec ce mot : « *Hyemes non sentit iniquas* » [dessin]. Cet olivier représente bien la maison du Roy qui, au milieu de la misère presque universelle, s'est tousjours maintenu dans son abondance et sa magnificence ordinaire.

- Pour l'Argenterie, l'arc-en-ciel, avec ce mot : « *Quam vario splendore micat !* » [Dessin]. Rien n'est plus brillant et plus beau que les différentes couleurs de l'arc-en-ciel. Les différents meubles du Roy sont d'une richesse et d'une beauté surprenantes. Cette devise est de M. l'abbé Tallemant.

- Pour les Menus plaisirs, l'arc d'Hercule débandé<sup>10</sup>, avec ce mot : « *Et sunt otia divis* » [dessin]. Les roys sont obligez quelquefois de se délasser pour reprendre le travail avec plus de force. Cette devise est de M. Charpentier.

- Pour l'Artillerie, Jupiter qui met sa foudre dans les serres de son aigle, avec ces mots : « *Expertus fidelem* » [dessin]. Jupiter confia sa foudre à l'aigle dont il avoit éprouvé la fidélité, suivant la fable. Le Roy confie ses foudres, c'est-à-

---

<sup>10</sup>. En réalité sa massue posée.

*Registre de 1694.*

dire son artillerie, à M. le duc du Maine dont il a reconnu le zèle et la fidélité.

M. l'abbé Tallemant s'est chargé de les donner à M. Petit, intendant de la monnoye, des médailles et des jettons pour les distribuer aux graveurs suivant les ordres de M. de Pontchartrain.

Quelques-uns de MM. ont encore apporté des devises pour la Marine et pour la Ville. M. l'abbé Tallemant s'est chargé de les faire dessiner par M. Coppel et de les apporter au mardy suivant.

M. l'abbé Tallemant a repris les desseins des devises qui n'ont pas esté choisies et les doit mettre dans le portefeuille destiné à les conserver comme un recueil curieux et où on peut quelquefois avoir recours.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 23 novembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Félibien Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

M. l'abbé Tallemant a apporté un nouveau dessein de devise pour la Marine par M. de Tourreil et un pour la Ville par M. l'abbé Renaudot. M. Charpentier en a aussy apporté sur l'un et sur l'autre sujets. MM. ont dit leur avis sur les unes et sur les autres et M. l'abbé Bignon a joint ces devises à celles qui estoient desjà faites et doit sçavoir la décision de M. de Pontchartrain et de M. Phéliepeux. Il a ensuite exhorté la compagnie à travailler à cette devise pour M<sup>me</sup> la princesse de Conty<sup>11</sup>, fille du Roy, qui en demande une et souhaite que le mot soit françois, si cela se peut. MM. ont promis d'y penser pour le samedi suivant.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 27 novembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

---

<sup>11</sup>. Marie-Anne, fille de M<sup>me</sup> de La Vallière et veuve d'Armand-Louis de Conti.

*Registre de 1694.*

M. l'abbé Bignon a rapporté les devises de la Marine et de la Ville et voicy celles qui ont esté choisies :

- Pour la Marine, un rocher au milieu de la mer, avec ce mot : « *Immota timetur* » [dessin]. Ce rocher immobile est évité avec soin et redouté des nochers. La flotte du Roy dans le port mesme a inspiré de la crainte aux ennemis, a fait échouer leurs desseins et causer, sans se mouvoir, la destruction de leur flotte. Cette devise est de M. l'abbé Tallemant.

- Pour la Ville, la Ville de Paris qui élève ses bras vers le Ciel et tient d'une main des espics de blé et de l'autre un bassin de fruits, avec ce mot : « *Praesentia numina sensit* » [dessin]. C'est pour faire connoistre la visible protection du Ciel sur la Ville et l'abondance qui a si bien réparé la misère dont elle sembloit menacée. Cette pensée est de M. l'abbé Tallemant

On a dit que M. le duc du Maine, avant que d'avoir veü la devise faite par la compagnie, en avoit choisy une autre pour l'Artillerie.

M. l'abbé Tallemant a apporté trois devises pour M<sup>me</sup> la princesse de Conty. M. Charpentier en a aussy apporté une. MM. ont promis d'en apporter au premier jour.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 4 décembre**

MM. Charpentier, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant. La feste de Saint-André avoit fait vaquer le mardy 30 novembre.

M. l'abbé Bignon, fort incommodé d'un rhume, a envoyé prier la compagnie de vouloir bien tenir l'assemblée chés luy, le mardy suivant parce qu'il n'estoit pas nécessaire de résoudre par la veüe mesme des médailles frappées qu'il a chés luy celles que la compagnie vouloit admettre ou rejeter de son recueil et comme le travail estoit long, il prioit MM. de vouloir bien estre chés luy à dix heures du matin afin de travailler avant et après le disner. MM. ont promis de s'y rendre. M. l'abbé Bignon a mandé en mesme temps qu'il s'estoit trouvé sur la Marine un jetton où la devise estoit ressemblante à celle qui a



esté nouvellement choisie, qu'ainsy M. de Pontchartrain souhaitoit qu'on travaillast promptement à en faire quelque autre. La devise de ce jetton estoit un rocher avec ce mot : « *Oceano surgit metuendus* » et comme la nouvelle est aussy un rocher, avec ce mot : « *Immota timetur* », il sembloit effectivement qu'il y eust quelque ressemblance à cause du rocher et des mots *metuendus* et *timetur*. M. l'abbé Tallemant qui avoit fait l'un et l'autre représenta qu'il estoit très ordinaire d'employer les mesmes corps pourveu que le mot et le sens fussent différents, que dans la première de ces devises il avoit voulu signifier que M. le comte de Vermandois qui estoit, en ce temps-là, admiral de France devoit estre redoutable sur la mer et que dans la dernière il avoit voulu marquer que l'immobilité de nos flottes pendant cette année n'avoit pas laissé d'estre redoutable à nos ennemis, ce qui faisoit deux idées tout à fait différentes. Pour satisfaire néanmoins à ce que souhaitoit M. de Pontchartrain, M. Racine a proposé pour corps un cheval bridé et harnaché, avec ce mot : « *Expectatque turbam* » pour comparer nostre flotte qui a tousjours esté équipée et preste et n'attendoit que les ordres du Roy, avec un cheval de bataille qui n'attend que le signal du combat pour partir. Cette idée a paru noble et assez convenable, d'autant plus que le cheval est un présent que Neptune fit aux hommes. M. Charpentier avoit proposé une devise d'un Neptune qui menaçoit de son trident une ville, avec ce mot : « *Per me non stetit* » pour faire entendre que si les troupes de terre avoient esté aussy bien [en] estat que la Marine d'attaquer Barcelone, on n'auroit pas manqué cette conquête, mais ces paroles « *Per me non stetit* » avoient paru trop fortes. M. Racine a proposé de mettre avec le mesme corps ces mots fameux du premier livre de l'*Énéide* : « *Quos ego...* » Ces paroles qui ne disent guères et signifient beaucoup ont assez plu à la compagnie et M. Coyvel qui estoit présent à promis de dessiner les deux devises pour le lendemain et de les porter luy-mesme à M. l'abbé Bignon.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 7 décembre**

*Registre de 1694.*

MM. Charpentier, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant se sont rendus sur les dix heures chés M. l'abbé Bignon.

On a d'abord travaillé. M. l'abbé Bignon a dit que M. de Pontchartrain avoit arrêté que nonobstant la ressemblance, la devise de la Marine demeureroit ainsy qu'elle avoit d'abord esté résolue. Les autres doivent estre gardées dans le portefeuille.

M. l'abbé Tallemant a lu le catalogue des médailles de l'*Histoire du Roy*. À chaque médaille frappée, comme M. l'abbé Bignon en avoit plusieurs en estain, chacun les examinait et opinait ou à garder ou à réformer ou à rejeter.

Le disner a partagé la séance et en cinq heures d'un travail exact, on a réglé presque tout le catalogue. On le doit achever au premier jour, après quoy on fera un estat des médailles où l'on a trouvé quelque chose à réformer et on les réformera incessamment.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du samedi 11 décembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Toureil, Renaudot, Tallemant.

Comme on ne pouvoit achever le travail commencé chés M. l'abbé Bignon sans avoir les estains des médailles et que cela estoit malaisé à transporter, on l'a différé pour quelques jours pendant lequel temps on cherchera quelque cabinet à médailles pour y mettre la suite entière de l'*Histoire du Roy* et y avoir recours dans les occasions qui se présentent journellement.

M. l'abbé Bignon a exhorté la compagnie à travailler incessamment aux médailles qui manquent et qui ont esté ordonnées et comme MM. pouvoient avoir égaré le catalogue qui leur en avoit esté donné(s), M. l'abbé Tallemant s'est chargé de leur en faire transcrire de nouveaux et M. l'abbé Bignon, par ordre de M. de Pontchartrain, a dit qu'il falloit adjouster un sujet qui est sur le trouble apporté au commerce des ennemis par les armateurs de France pendant cette guerre.

M. Despréaux a apporté une devise pour M<sup>me</sup> la princesse de Conty. M. l'abbé Tallemant en a

*Registre de 1694.*

apporté encore une, M. Charpentier aussy une avec deux mots françois différens. M. l'abbé Bignon a exhorté les autres MM. de la compagnie d'en apporter incessamment.

On a lu ensuite la description de la médaille frappée sur la félicité de la France lorsque le Roy prit luy-mesme le gouvernement de son estat et elle a esté arrestée [dessin]. Après la mort du cardinal Mazarin, S. M. résolut de prendre elle-mesme le soin de ses estats et de s'appliquer uniquement à assurer le bonheur de ses sujets. Par cette sage résolution le royaume changea bientôt de face, les abus qui s'estoient glissés dans l'administration de la justice et dans le maniement des finances furent réformés, les arts et les sciences refleurirent et l'abondance qui régna partout fit oublier en peu de temps les maux qu'une longue guerre avoit causés. C'est pour exprimer ces heureux effets de l'application du Roy aux affaires qu'on l'a représenté dans cette médaille sous la figure d'Apollon assis sur un globe orné de trois fleurs de lys. Il tient de la main droite un gouvernail pour monstrier qu'il conduit luy-mesme toutes choses dans son estat et de l'autre main une lyre, symbole de la parfaite harmonie de toutes les parties de l'empire françois. Les mots : « *Ordo et felicitas* » signifient que la félicité de la France vient de cet ordre et de cet accord admirables et les paroles de l'exergue : « *Curas imperii capessente M.DC.LXI* » veulent dire qu'en l'année 1661 le Roy a pris luy-mesme le gouvernement de ses estats.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

**Du mardy 14 décembre**

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Racine, Despréaux, Tourreil, Renaudot, Tallemant.

On a apporté deux petits cabinets à médailles. M. l'abbé Bignon a donné ses ordres pour les faire mettre en bon estat afin de s'en servir incessamment et y mettre une suite de médailles du Roy.

M. l'abbé Renaudot a apporté un catalogue des livres nécessaires à la compagnie pour les adjouster à la bibliothèque. On l'a lu et comme on a jugé à propos d'y adjouster quelque chose, il a promis de la rapporter à la première assemblée.

M. Racine et M. de Tourreil ont proposé chacun une devise pour M<sup>me</sup> la princesse de Conty. M.

Coypel qui est tousjours présent aux assemblées doit les dessiner pour les joindre aux autres au premier jour.

On a lu et examiné la description faite par M. Quinaut de la médaille des placets et elle a esté arrestée [dessin]. Le Roy ayant pris luy-meme la conduite de son estat s'appliqua non seulement à rendre sa puissance redoutable à ses ennemis, mais encore à procurer une parfaite félicité à ses peuples. Il eut soin de s'instruire plus particulièrement de leurs besoins pour chercher les moyens d'y pourvoir et il voulut que les portes fussent ouvertes à tous ceux qui viendroient luy présenter des placets. Ce fut une joye d'autant plus grande que peu de temps auparavant, on trouvoit des difficultés presque insurmontables à aborder le ministre. Cette bonté du Roy pour ses peuples est le sujet de cette médaille. On y voit S. M. qui reçoit favorablement les placets qu'on luy présente. Les mots de la légende : «*Facilis ad principem aditus*» signifient que l'accès auprès du prince est facile et ceux de l'exergue : «*Felicitas publica*» veulent dire que la facilité que le Roy donne à ses sujets d'avoir recours à luy-mesme dans leurs besoins est une des principales sources de la félicité publique.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.

#### Du samedi 18 décembre

MM. l'abbé Bignon, Charpentier, Despréaux, Turreil, Renaudot, Tallemant.

On a parlé du nouveau catalogue et quelques-uns de MM. ont tesmoigné souhaitter qu'on y nommast en détail toutes les villes qu'on rassemble chaque année pour n'en faire qu'une médaille. M. l'abbé Tallemant qui s'est chargé de faire faire de nouvelles copies a promis d'y faire insérer tout le détail des villes prises.

On a relu la description faite par M. Charpentier de la médaille sur les duels et elle a esté arrestée [dessin]. Un faux point d'honneur [estoit] si fort allumé en France, la fureur des duels, que tous les édits des règnes précédents ne l'avoient pu arrester. Cette gloire estoit réservée à la sagesse du Roy. La sévérité avec laquelle il fit punir ce crime et la loy inviolable qu'il s'est imposée à luy-mesme et qu'il a

*Registre de 1694.*

si religieusement observée de n'accorder jamais de grâce aux coupables ont entièrement aboli cette perniciose coutume qui avoit souvent cousté à la France le plus pur sang de sa noblesse. C'est le sujet de cette médaille. La Justice y est représentée au milieu de quatre hommes qui ont encore l'espée à la main et qui sont estendus par terre comme ne pouvant plus se soutenir à cause de leurs blessures. Elle les regarde d'un air menaçant et qui semble leur annoncer les supplices qu'ils ont mérités par le combat criminel. Ces mots de la légende : « *Singularis certaminis furor coercitus* » signifient la fureur des duels arrestée et ceux de l'exergue : « *Justitia optimi principis* » veulent dire qu'on doit ce bonheur à la justice et à la bonté de Louis le Grand.

Comme le mardy suivant arrivoit la feste de Saint-Thomas et que les samedys et mardys estoient ensuite occupés par les festes, M. l'abbé Bignon a assigné la première assemblée au mardy 4 janvier de l'année prochaine, mil six cens quatre-vingt-quinze et cependant MM. ont promis de penser à des desseins sur le nouveau catalogue que M. l'abbé Tallemant leur enverra.

[Signé] : l'abbé Bignon, Tallemant.